



**HAL**  
open science

## Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse)

Jean-Marc Mignon, Stéphanie Zugmeyer

► **To cite this version:**

Jean-Marc Mignon, Stéphanie Zugmeyer. Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse). Jean-Charles Moretti; Dominique Tardy. L'architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain: actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 octobre 2001, CNRS édition, 2006. hal-01262148

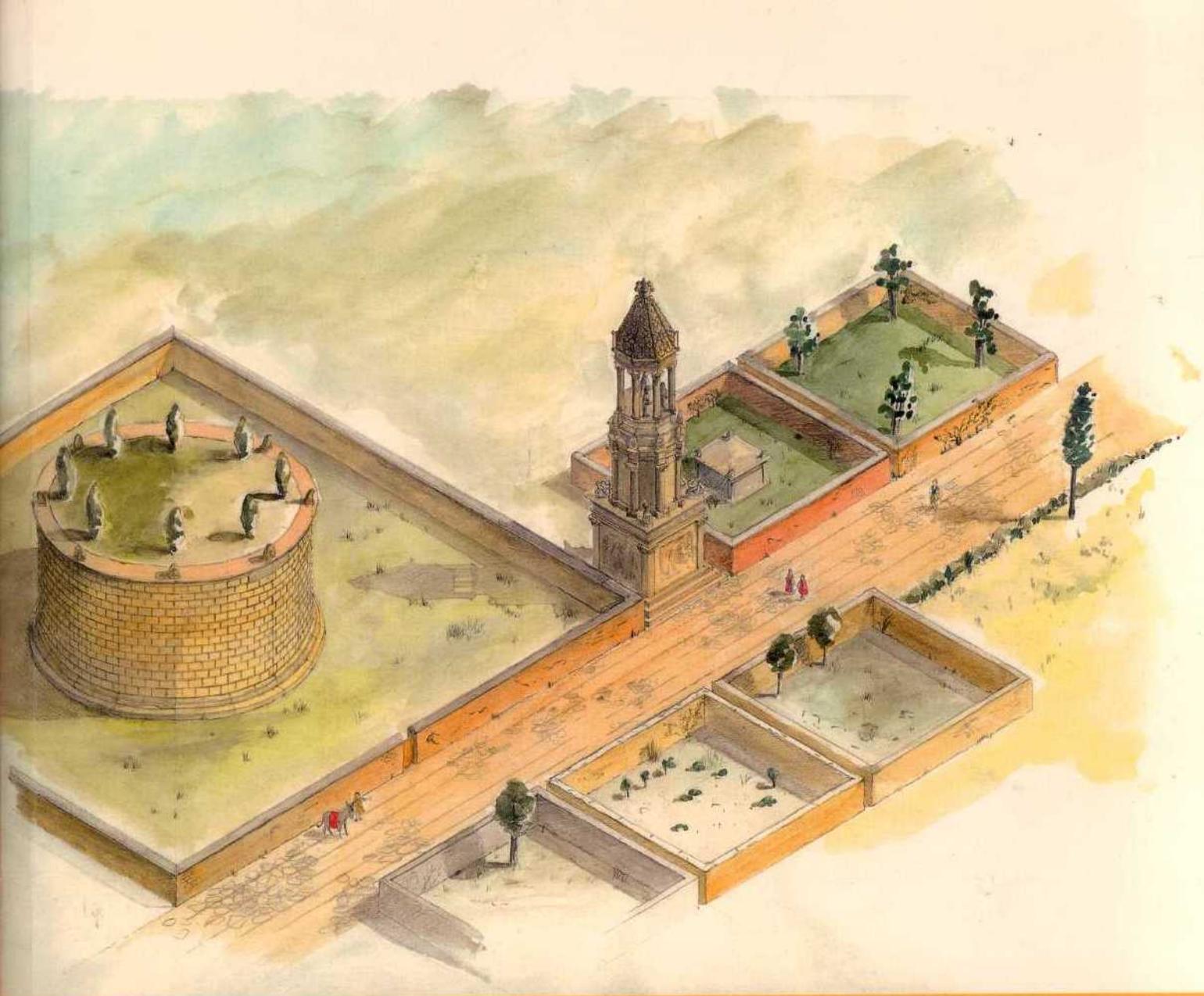
**HAL Id: hal-01262148**

**<https://amu.hal.science/hal-01262148>**

Submitted on 1 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Édité par Jean-Charles Moretti et Dominique Tardy

## L'ARCHITECTURE FUNÉRAIRE MONUMENTALE

LA GAULE  
DANS  
L'EMPIRE ROMAIN

Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques

JEAN-MARC MIGNON  
ET STÉPHANIE ZUGMEYER

## Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse)

**RÉSUMÉ** – Les vestiges mis au jour sont situés dans une nécropole antique établie au nord d'Orange en bordure de la Voie d'Agrippa. Parmi les quatre concessions repérées, on note la présence de deux mausolées monumentaux. Suite à une crue de l'Aigue, petite rivière qui coule non loin du site, la nécropole a été dévastée puis pillée et des blocs sculptés ont été jetés dans le chenal de crue. Leur étude permet de restituer l'architecture des deux monuments. Le premier, de plan carré, était isolé et se développait en hauteur. Il se composait de trois niveaux : un socle cubique et deux niveaux de plan octogonal, couronnés d'une toiture pyramidale à huit pans. L'ensemble était richement décoré de sculptures en bas-relief et en ronde-bosse : sphinges, masques de cyclopes, griffons affrontés, scène de course de char, guirlandes, etc. Le monument date vraisemblablement du règne d'Auguste. Le second, de plan circulaire, était placé au centre d'un vaste enclos. Il s'agissait d'un tumulus plein, à l'architecture sobre et majestueuse. La décoration sculptée se limitait à une série de masques et une corniche à modillons. Le monument est daté par son épitaphe gravée sur marbre de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

### Le site

Les vestiges découverts au quartier de Fourches-Vieilles, correspondent à une nécropole antique, établie en bordure de la Voie d'Agrippa au nord de la ville romaine<sup>1</sup>. Hormis des découvertes anciennes de sépultures<sup>2</sup>, attestant la destination funéraire du quartier, la connaissance de la topographie antique de cette zone présente bien des lacunes.

Les éléments structurants les mieux connus aujourd'hui sont d'une part, la voie d'Agrippa<sup>3</sup>, dont le tracé rectiligne prolonge le *cardo* urbain sur près de 1 km et d'autre part, l'aqueduc, qui s'écoule d'est en ouest en suivant une limite du cadastre B d'Orange (fig. 1).

En revanche, il subsiste de nombreuses interrogations concernant le tracé nord de l'enceinte, l'implantation de l'aqueduc en direction de la ville et l'affectation des terrains qui jouxtent la voie, l'aqueduc et l'arc de triomphe.

Toutefois, l'implantation de cette nécropole le long de la section rectiligne de la voie d'Agrippa, axée sur l'arc, dans un cadre offrant un point de vue privilégié sur le centre monumental d'Orange et sur la colline Saint-Eutrope, confirme la volonté de valoriser cette entrée de la ville. Les tombeaux construits en bordure de la voie étaient ainsi mis en valeur par leur intégration dans une perspective monumentale.

1. Le diagnostic (avril 1999) et une première campagne de fouilles de sauvetage (juillet-août 1999) ont été réalisés par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse (SACGV) en collaboration avec le Musée d'Orange, sous la responsabilité scientifique de J.-M. Mignon (SACGV), secondé sur le terrain par V. Faure (Musée d'Orange), J. Planchon (AFAN) et S. Zugmeyer (architecte libéral), sous le contrôle et avec une participation financière du Ministère de la Culture (Service Régional de l'Archéologie - DRAC). Nous tenons à remercier l'équipe du SACGV, M. Woehl, Conservateur du Musée d'Orange, ainsi que les nombreux bénévoles, étudiants ou archéologues amateurs issus d'associations vauclusiennes (Groupe Archéologique de Carpentras et de sa Région, Association Multi Culturelle de Visan, Association pour la Promotion de l'Archéologie dans le Milieu Enseignant) qui ont apporté leur aide à la réalisation des opérations. Le travail d'étude en cours en vue de la publication exhaustive des données de la fouille associe aux auteurs de cette contribution V. Gaggadis-Robin, J. Gascoü (Centre Camille Jullian - CNRS) et I. Doray (SACGV).

2. Les informations disponibles ne permettent qu'une exploitation scientifique très limitée.

3. Cette voie se trouve pour l'essentiel sous le tracé de l'actuelle RN 7.

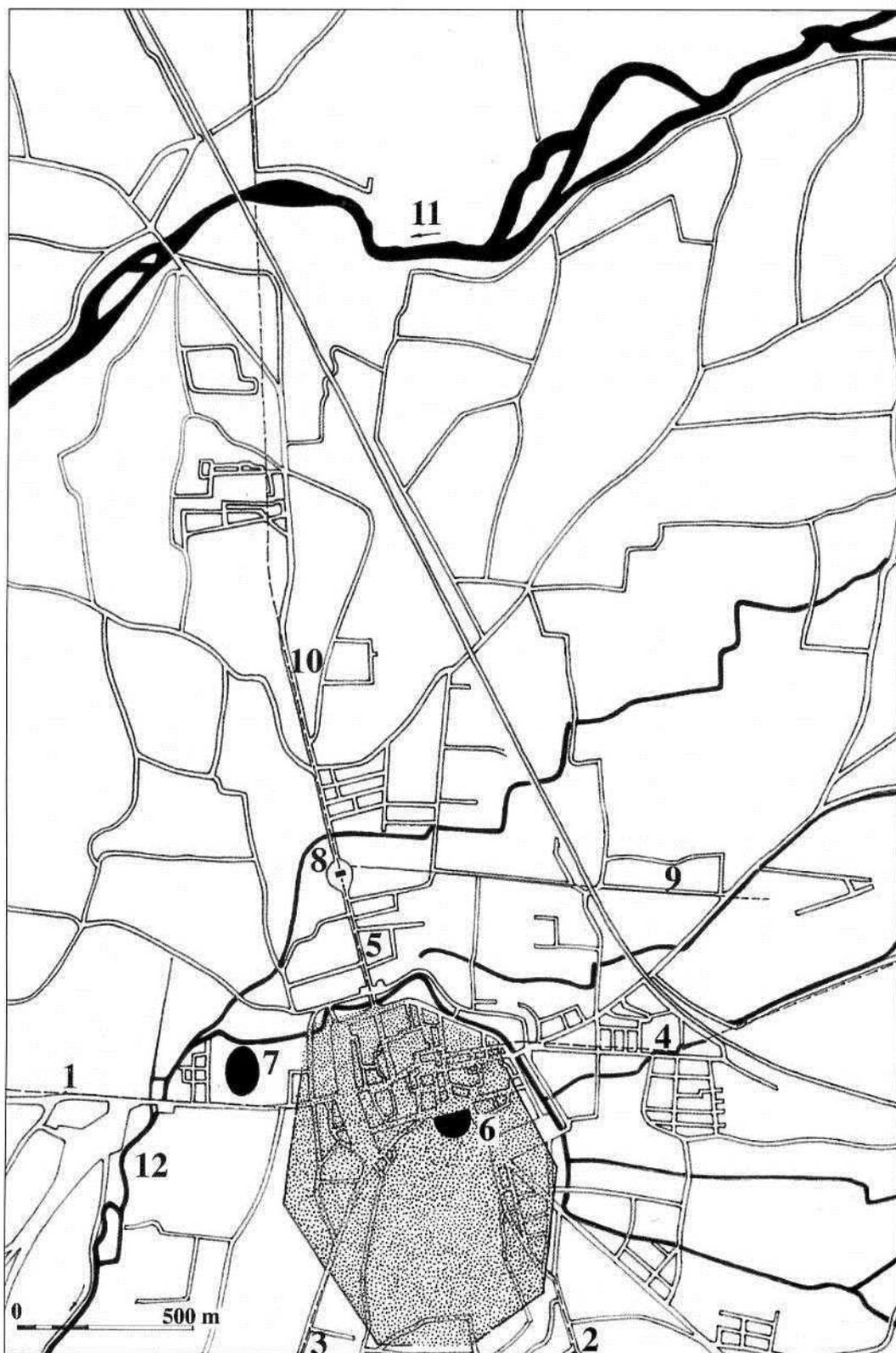


Fig. 1. Plan de situation : 1, voie en direction du Rhône et d'un probable port fluvial ; 2 et 3, voies en direction des villes antiques de Carpentras, Avignon, Cavaillon, Arles, etc ; 4, voie en direction de Vaison-la-romaine et les Alpes ; 5, Voie d'Agrrippa en direction de Vienne et de Lyon ; 6, théâtre ; 7, amphithéâtre (vestiges enfouis) ; 8, arc de triomphe ; 9, aqueduc ; 10, nécropole de Fourches-Vieilles ; 11, Aigue.

Situé à environ 450 m au nord de l'arc, le secteur de la nécropole mis au jour se compose de quatre ensembles funéraires dégagés en totalité ou partie. De taille et de nature différentes, les concessions sont alignées sur la bordure orientale de la voie. Du sud au nord, on distingue la partie nord d'un premier enclos (A) large d'environ 12 m, un deuxième enclos carré (B) également large de 12 m, puis le massif de fondation d'un monument carré (C) de 5,80 m environ de côté et enfin, l'angle sud-ouest d'un troisième et vaste enclos (D) à l'intérieur duquel s'inscrit la fondation d'un monument circulaire (fig. 2).

Les vestiges, très arasés, ont fait l'objet de récupérations importantes. Cependant, le site se singularise par la conservation accidentelle de nombreux blocs d'architecture et de sculptures dans une dépression de terrain. Des données stratigraphiques, complétées par des observations sédimentologiques<sup>4</sup> ont permis de déterminer qu'un vaste chenal de crue s'était formé au travers de la nécropole, lors d'une crue de l'Aigue, petit affluent du Rhône, qui coule aujourd'hui à près de 1 km au nord du site. Il traversait la nécropole de part en part, suivant une direction est-ouest, en passant entre les mausolées C et D. Des blocs d'architecture et sculptures, précipités dans le chenal à la suite du démantèlement de ces deux monuments ou tombés naturellement dans la dépression, y sont demeurés, prisonniers de l'eau et de la boue (fig. 3).

L'étude de l'ensemble de ces blocs, qui constituent deux lots distincts, nous permet de proposer aujourd'hui les premières hypothèses de restitution des monuments C et D<sup>5</sup>.

## Le mausolée C

### Les vestiges en place

La fondation du monument C se présente sous la forme d'un massif en *opus caementicium*, au plan à peu près carré. Il est situé entre les vestiges des fondations des murs des enclos B et D (fig. 2) et étant donné la très grande proximité de ces murs<sup>6</sup>, la construction du monument ne peut être qu'antérieure à l'installation des deux enclos.

Le massif de fondation est strictement aligné sur le bord de la voie d'Agrippa. Il n'a pas été retrouvé de vestiges d'un éventuel mur d'enclos, autour du monument. S'il en existait un à l'origine, ce qui n'est pas certain, il est possible que l'aménagement des enclos adjacents en ait fait disparaître toutes traces.

Au nord de ce massif, dans le chenal de crue, a été retrouvé un amoncellement de blocs d'architecture et de sculptures en calcaire, qui semblent tous provenir de ce monument. Ces blocs reposent sur l'effondrement du mur périphérique de l'enclos D (fig. 3).

### La nature du monument

La fouille n'a révélé aucune trace de sépulture ou de chambre funéraire, sous ou dans le massif de moellons, dont le centre a été fouillé jusqu'au sol naturel. Cependant, à l'est de la fondation, un *bustum* et deux sépultures ont été mis au jour, mais rien n'indique qu'elles aient eu un rapport avec le monument C. La première est une inhumation, qui ne comportait pas de matériel ; la seconde est une sépulture à incinération, qui a révélé quelques vases en verre<sup>7</sup>, datables de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou du début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. En l'absence de sépulture ayant un rapport certain avec le monument, il n'est pas possible de

4. Nous remercions M. Provansal et H. Bruneton (CNRS - Centre Européen d'Enseignement et de Recherches en Géo-sciences de l'Environnement) pour les observations dont elles ont bien voulu nous faire part lors de leurs visites sur le site. Un rapport, comprenant notamment l'analyse de prélèvements de sédiments effectués dans le chenal de crue devrait être prochainement disponible.

5. Nous remercions J.-L. Paillet (IRAA - CNRS) et A. Roth Congès (UMR 154 - CNRS) pour toutes les informations, qu'ils ont bien voulu nous communiquer lors de leurs visites sur le site et lors du travail de relevé et d'étude, qui s'est poursuivi au dépôt archéologique d'Orange.

6. Au Nord, le massif est situé à 10 cm de la fondation du mur de l'enclos D et au Sud, il est à 50 cm du mur de l'enclos B.

7. Un globelet, un balsamaire et un flacon à une anse.

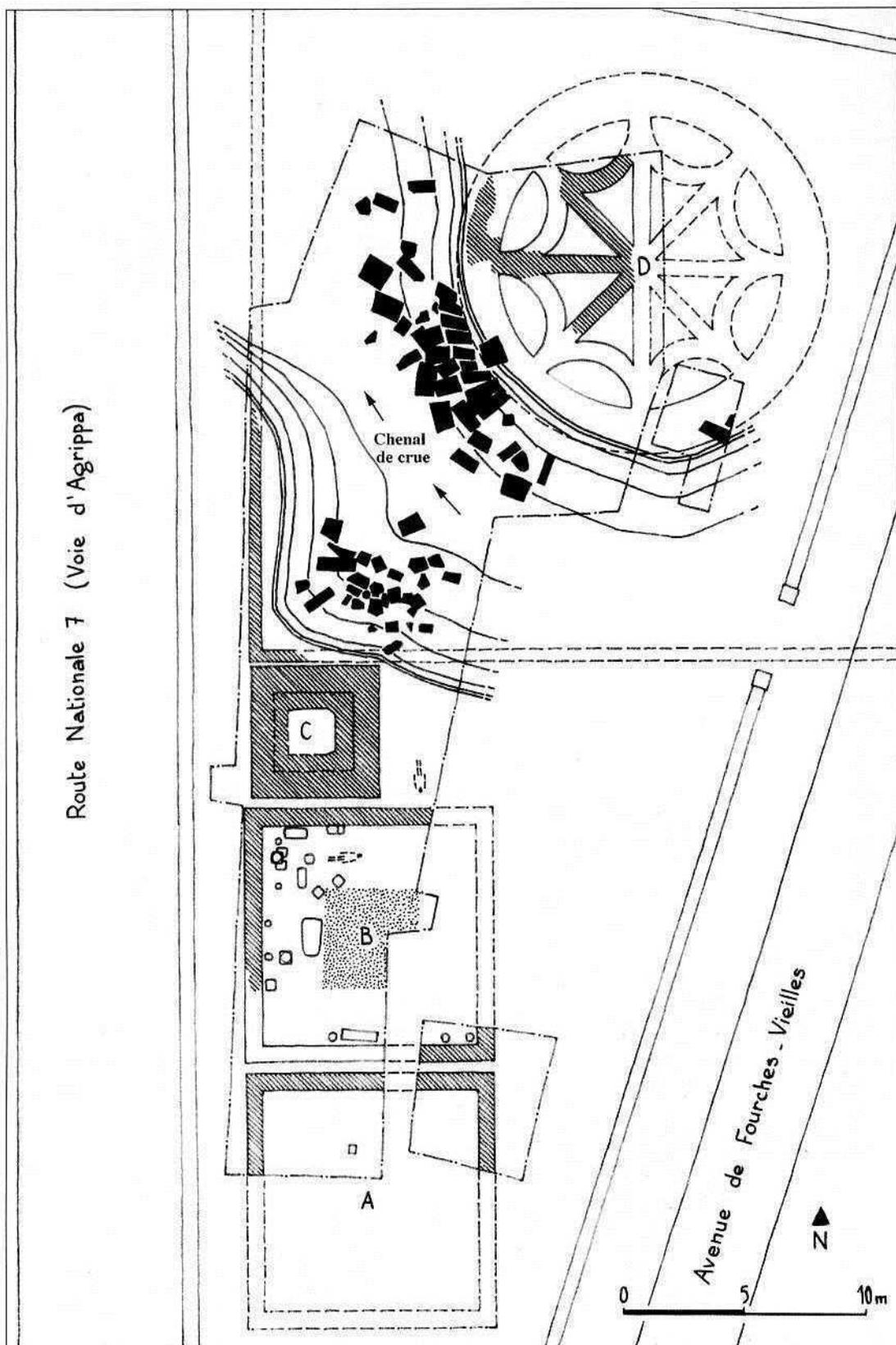


Fig. 2; Plan du site.

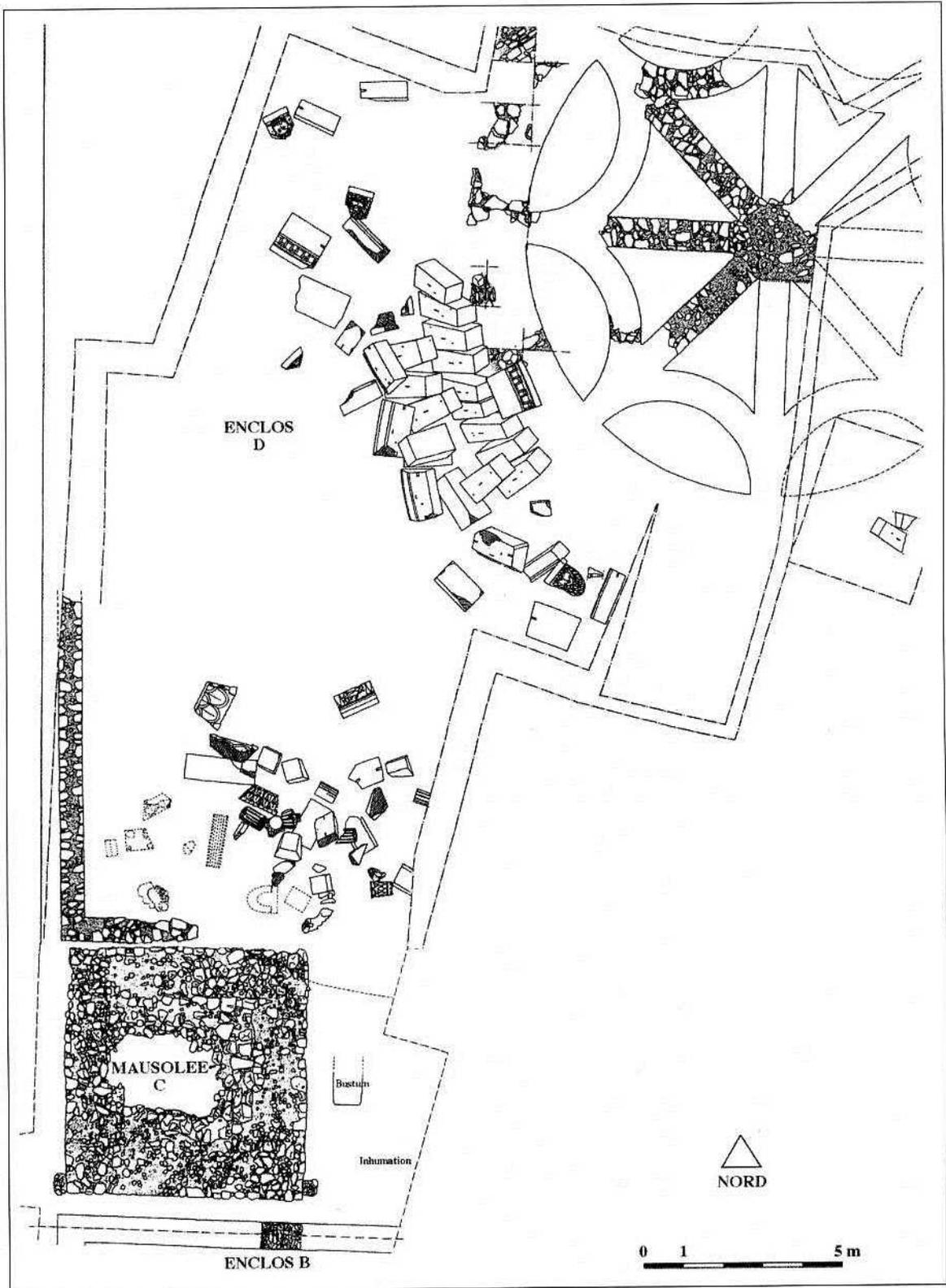


Fig. 3. Le monument C et l'enclos D, plan des vestiges.

déterminer si nous sommes en présence d'un mausolée ou d'un cénotaphe. Cependant, des fragments de ciste en pierre, retrouvés dans le chenal de crue, parmi les blocs d'architecture du monument, nous portent à croire qu'il s'agirait plutôt d'un mausolée.

Les blocs retrouvés au nord de la fondation sont, pour la plupart, des éléments architecturaux (blocs de toiture, corniches, frises, architraves, chapiteaux, etc), parfois ornés de bas-reliefs, auxquels s'ajoutent un certain nombre de sculptures en ronde-bosse. Certains blocs portent des traces de débitage et d'arrachement des agrafes métalliques, indiquant un démontage volontaire du monument par des récupérateurs de matériaux, qui ont jeté les parties inutilisables dans le chenal<sup>8</sup>. Ainsi, les parties saillantes moulurées de plusieurs blocs de corniche ou de base ont été débitées par des récupérateurs de pierre de façon à obtenir des blocs plus ou moins parallélépipédiques, plus facilement réutilisables.

Une première analyse de ces éléments et notamment des blocs d'entablement, nous a permis de déterminer que nous étions en présence d'un monument à trois niveaux, couvert par une toiture pyramidale. Son socle était de plan carré, en revanche, les deux niveaux supérieurs et la flèche étaient construits sur plan octogonal.

La majorité des blocs et des fragments retrouvés, semblent provenir du côté nord et des niveaux supérieurs de l'édifice. Aussi, pour plus de clarté, nous commencerons la restitution du monument par ses parties hautes, qui peuvent être rétablies avec plus de sûreté et grâce auxquelles, il est possible de déduire les dimensions des niveaux inférieurs.

## La toiture et son couronnement

### La toiture

La toiture du mausolée se présentait sous la forme d'une flèche pyramidale construite sur un plan octogonal d'un diamètre à la base de 2,60 m, soit environ 9 pieds (diamètre du cercle inscrit). Les sept blocs retrouvés ainsi que plusieurs fragments appartenant à différentes assises de cette toiture, indiquent que la pente des versants allait en s'accroissant de bas en haut<sup>9</sup>. Ces blocs ayant tous une hauteur d'assise de 58 cm (2 pieds), on suppose que la flèche était constituée de cinq assises. Il n'a cependant été retrouvé aucun bloc ou fragment appartenant à la dernière assise (fig. 4).

Les blocs de première et deuxième assise ont sur l'une de leur face de joint un logement destiné à l'utilisation d'une pince à crochet. Tous les blocs présentent également sur leur lit d'attente, un trou de louve. Les faces de joint souvent concaves et de finition peu soignée, présentent parfois un cadre d'anathyrose peu marqué. Les joints étaient sciés et plusieurs lits d'attente de blocs se trouvant au droit de joints portent la trace de cette opération. On ne trouve par ailleurs aucune mortaise destinée à la mise en place de tenon ou d'agrafe permettant de solidariser les blocs entre eux. Il n'y a pas non plus de trace de mortier indiquant un remplissage quelconque du cœur de la toiture. Il faut donc supposer que seul le poids propre de ces éléments leur permettait de tenir en place.

Les huit pans de la toiture étaient ornés d'un décor de feuilles imbriquées de taille décroissante vers le haut. Les arêtes étaient soulignées par une alternance de perles et pirouettes de tailles également décroissantes. Ce décor a été sculpté lors du ravalement, après la mise en place définitive des blocs de la flèche ; il est continu d'un bloc à l'autre et constitue un bon indice de contiguïté de deux éléments. Les dimensions des perles et pirouettes qui ornent les arêtes, quoique décroissantes vers le haut, sont irrégulières. Aux changements d'assise, chaque arête peut s'interrompre indifféremment sur une perle ou sur une pirouette. Cette irrégularité et les légères différences de dimensions parmi les feuilles d'une même rangée sont des indications précieuses pour situer les blocs dans le sens vertical. L'observation des traces de scie sur les lits d'attente indique la position des joints entre les blocs de l'assise supérieure.

8. Sur le chenal de crue, voir plus loin « Crue de l'Aigue ».

9. La pente est de 55-60° pour la première assise et de 70° au niveau de la troisième assise.

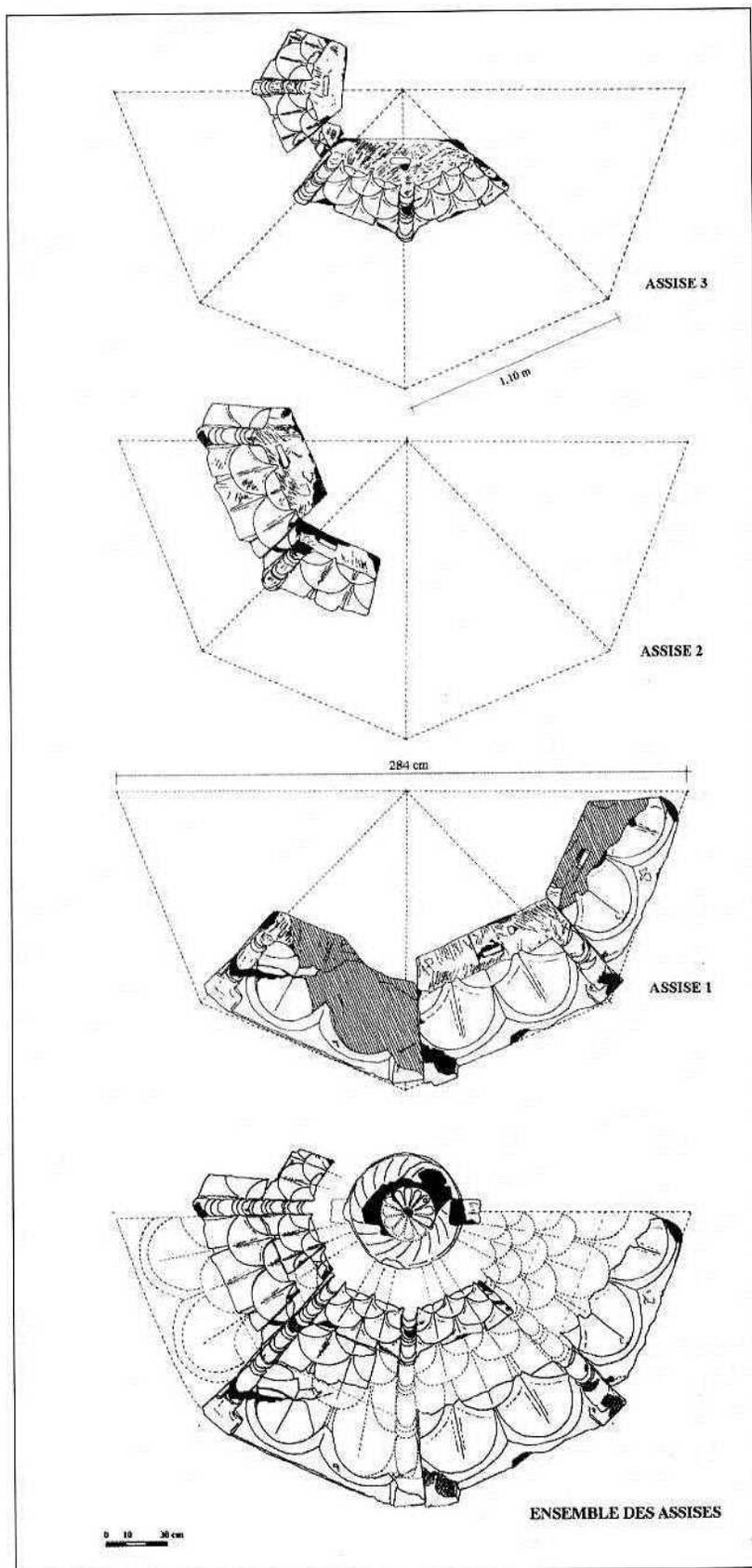


Fig. 4. Les assises de la toiture du mausolée C.

Grâce à ces indices et à l'étude du plan de chute, il a été possible de situer les blocs de toiture les uns par rapport aux autres, assise par assise puis en élévation.

#### *Restitution assise par assise (fig. 4)*

Trois blocs, dont les dimensions des feuilles imbriquées indiquent l'appartenance à la première assise de couverture, ont été retrouvés. Leur position, les uns par rapport aux autres, n'a pu être établie de façon certaine. En effet, le mauvais état de conservation de ces éléments, dont les lits d'attente et une partie des parements ont été brisés, rend difficile la lecture d'un certain nombre d'indices. Aussi, plusieurs hypothèses de restitution de leur position relative, s'offrent à nous ; elles sont essentiellement fondées sur le plan de chute des blocs et sur la continuité du décor du parement de la toiture.

En revanche, deux blocs entiers, appartenant à la deuxième assise ont pu être rapprochés sur le terrain. La parfaite concordance de la sculpture<sup>10</sup> des deux éléments confirme sans équivoque leur contiguïté.

Pour la troisième assise, deux blocs entiers et plusieurs fragments ont été identifiés. La découpe des deux blocs indique qu'ils ne peuvent être contigus. Cependant, sur l'un d'entre eux, la position du trou de louve est excentrée. Il est en effet possible que lors de la pose, une fracture accidentelle du bloc ait nécessité la retaille de l'un des côtés. Or, parmi les fragments, se trouve un bloc fracturé constituant la partie supérieure d'un élément de toiture extrêmement étroit. Ce bloc, dont la face arrière comporte les restes d'une moulure, a manifestement été réemployé. Après un rapprochement avec les deux blocs précédents, il est apparu, grâce à la parfaite continuité du décor de feuilles imbriquées, que cet élément est la réparation réalisée pour compléter le bloc brisé et qu'il vient se placer exactement entre les deux blocs.

Pour les assises supérieures de la toiture, très peu d'éléments ont été conservés. Les fragments ne peuvent en tout cas être situés les uns par rapport aux autres.

#### *Restitution en élévation (fig. 5)*

La position relative des blocs de deuxième assise étant assurée, leur rapprochement avec les blocs de la première assise nous a permis d'affiner nos hypothèses de restitution. En effet, les irrégularités du décor de perles et pirouettes et la position des logements de pinces à crochet ou les traces de scie sur les rares lits d'attente conservés, ont permis d'écarter certaines hypothèses de restitution de la première assise. Celle que nous présentons ici est la plus vraisemblable, mais en raison des nombreuses fractures des blocs, elle n'est pas absolument assurée.

Grâce à la continuité du décor de parement, la position des blocs de seconde assise par rapport aux blocs de troisième assise a pu être déterminée avec certitude.

Il a été également possible de situer un fragment de bloc de quatrième assise présentant encore une partie de lit de pose et de la face de parement, sur l'un des blocs de troisième assise. En revanche, il n'a pas été possible de positionner les autres petits fragments appartenant à cette assise.

Nous n'avons identifié aucun fragment du ou des blocs formant la cinquième assise de toiture ; nous en supposons pourtant l'existence. Les restitutions graphiques de la forme générale de la flèche indiquent, en effet, qu'une dernière assise de deux pieds de haut, est nécessaire pour que la toiture n'ait pas l'air tronquée.

#### **Le couronnement**

Parmi les blocs du mausolée, une urne cinéraire massive en pierre a été retrouvée. Sa large panse est ornée de godrons et des entrelacs ceignent son col. Malgré de nombreuses cassures, notamment à sa base, elle mesure encore plus de 60 cm de haut. Un couvercle conique la recouvrait ; il était fixé par une agrafe

10. On notera, en particulier, la parfaite concordance des feuilles au niveau du joint vertical, placé non sur l'arête mais sur un versant de la flèche ou la continuité de certaines marques d'outils d'un bloc à l'autre.

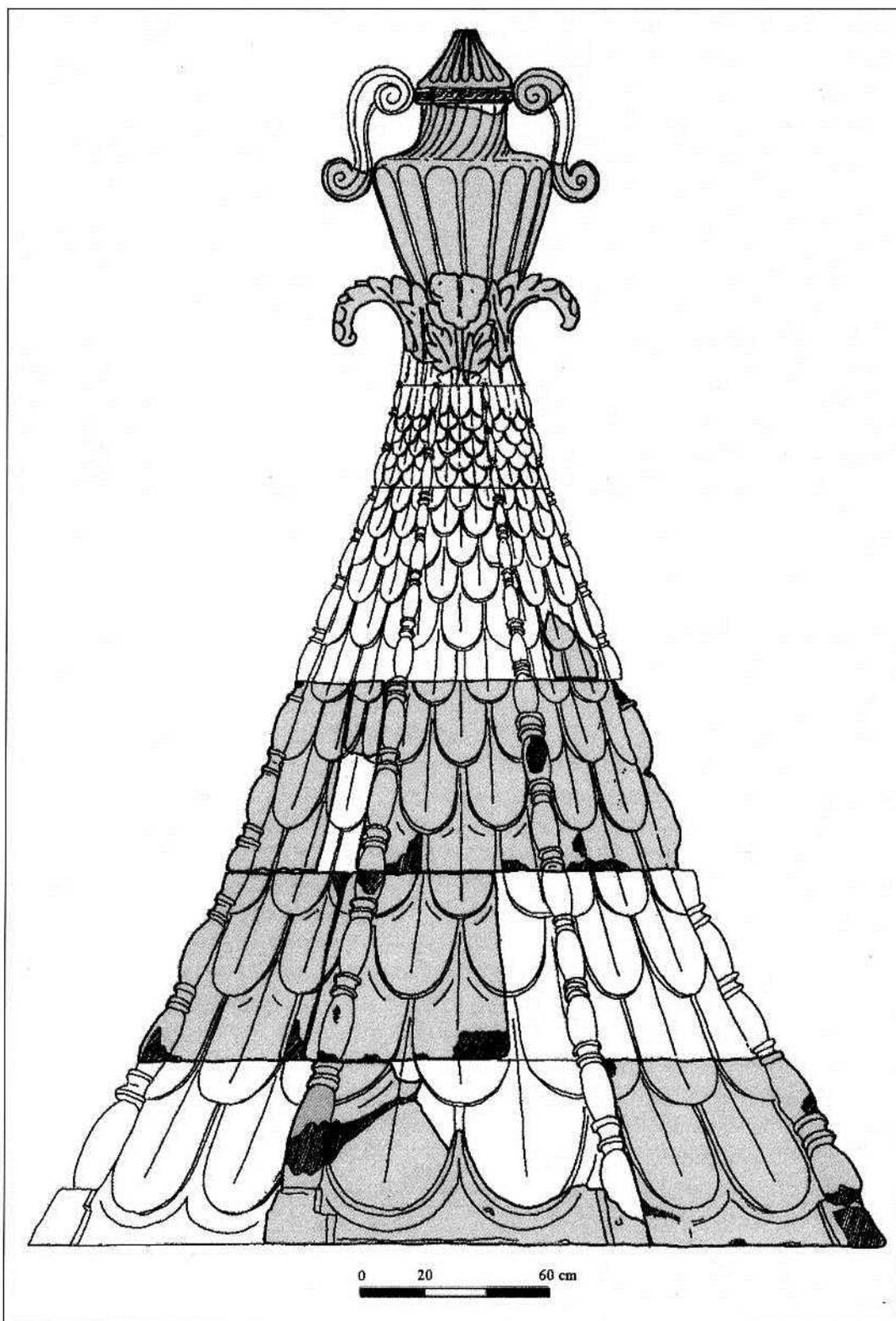


Fig. 5. Restitution en élévation de la toiture du mausolée C.

métallique, dont la mortaise subsiste. Plusieurs fragments du col et des anses ont pu lui être rattachés ; ils nous permettent de restituer son aspect originel<sup>11</sup>.

Il est fréquent que des monuments funéraires de ce type présentent au couronnement de leur toiture, une pigne ou une urne cinéraire en pierre fixée parfois sur un chapiteau sommital<sup>12</sup>. Il est donc probable que cette urne constituait le couronnement du mausolée, et ce, malgré l'absence d'élément de raccord direct entre la flèche et son couronnement.

La partie inférieure de l'urne est fracturée ; la cassure présente des arrachements suivant une ligne ondulante. Or, parmi les fragments retrouvés, une série de feuilles d'acanthé de grandes dimensions (longueur développée de 33 cm pour les feuilles les mieux conservées) a été observée. Toutes ces feuilles se dégagent en forte saillie par rapport à une partie centrale non identifiée, la naissance des feuilles ayant partout disparu. Elles ne peuvent en raison de leur forme, appartenir à un chapiteau. Leur extrados est peu travaillé, alors qu'à l'intrados les nervures et les espaces entre les digitations sont creusés très profondément, formant de forts contrastes visuels. Entre les lobes, apparaissent parfois les digitations d'une seconde feuille qui recouvrirait la première, créant ainsi l'illusion d'un foisonnement végétal. Ces feuilles étaient certainement destinées à être vues de loin et étaient placées à une hauteur où seules leurs parties inférieures étaient visibles. Elles pouvaient former une couronne, au centre de laquelle aurait pu prendre place l'urne<sup>13</sup>. Cette hypothèse est renforcée par la présence à l'arrière de l'une des feuilles, d'un fragment de lit d'attente, dégrossi au pic, qui indique qu'un élément devait prendre place derrière les acanthes. Cette couronne aurait également servi à assurer la stabilité de l'urne au sommet du monument (fig. 5).

### Restitution du niveau supérieur

Un grand nombre des blocs retrouvés dans le chenal de crue appartient au niveau supérieur du monument, dont pratiquement chaque assise est représentée. Nous avons ainsi pu déterminer qu'il se présentait sous la forme d'un édicule monoptère de plan octogonal.

### Entablement

L'élément clé de cette restitution est constitué par un bloc de frise architravée quasiment intact (fig. 6). Ce bloc de plan trapézoïdal, présente un angle de 70° entre son parement et ses faces de joint, ce qui indique son appartenance probable à un niveau de l'édifice ayant un plan octogonal. Il présente deux faces de parement. Sur la face extérieure, l'architrave de 29 cm de haut (1 pied), est constituée de deux fascies droites décroissantes vers le haut, surmontées d'une mouluration formée d'un talon droit sous un bandeau. La frise, de même hauteur, est ornée d'un bas-relief représentant un amour conduisant un bige entre les cônes des bornes de la *spina* du cirque. Sur le parement interne, la modénature est plus simple. L'architrave est seulement couronnée d'une petite moulure en talon et la frise est plate. Cette face, orientée vers le centre du monument, était peu visible et ne nécessitait pas un travail soigné.

Mesurant 106 cm de long (3 pieds 1/2) sur le parement extérieur, il détermine la longueur complète d'un côté de l'octogone à ce niveau (soit un diamètre du cercle circonscrit dans l'octogone de 256 cm<sup>14</sup>).

11. Sur cette urne, consulter : *La mort des notables en Gaule romaine*, Exposition Musée archéologique Henri-Prades 2001 (2002), voir p. 157 et fig. 18, p. 186.

12. On trouve, par exemple, des urnes cinéraires en couronnement des toitures des mausolées de *Aefonius Rufus* et *A. M. Obulacus* à Sarsina (voir : S. AURIGEMMA, « I monumenti della necropoli romana di Sarsina », *Bollettino del Centro di Studi dell'Architettura* 19 [1963], p. 25 et 75).

13. Des couronnes d'acanthé ceignant des pignes ont été signalées sur des monuments funéraires. On citera par exemple le couronnement du mausolée de *Cotta*, sur la voie Appia voir W. VON SYDOW, « Eine Gabrotunde an der *via Appia Antica* », *JDAI* 92 (1977), p. 251, fig. 7.

14. La relation mathématique, qui lie la taille d'un des côtés d'un octogone au diamètre du cercle circonscrit dans l'octogone est de  $d = c(1 + 2/\sqrt{2})$  où  $d$  = diamètre et  $c$  = côté de l'octogone.

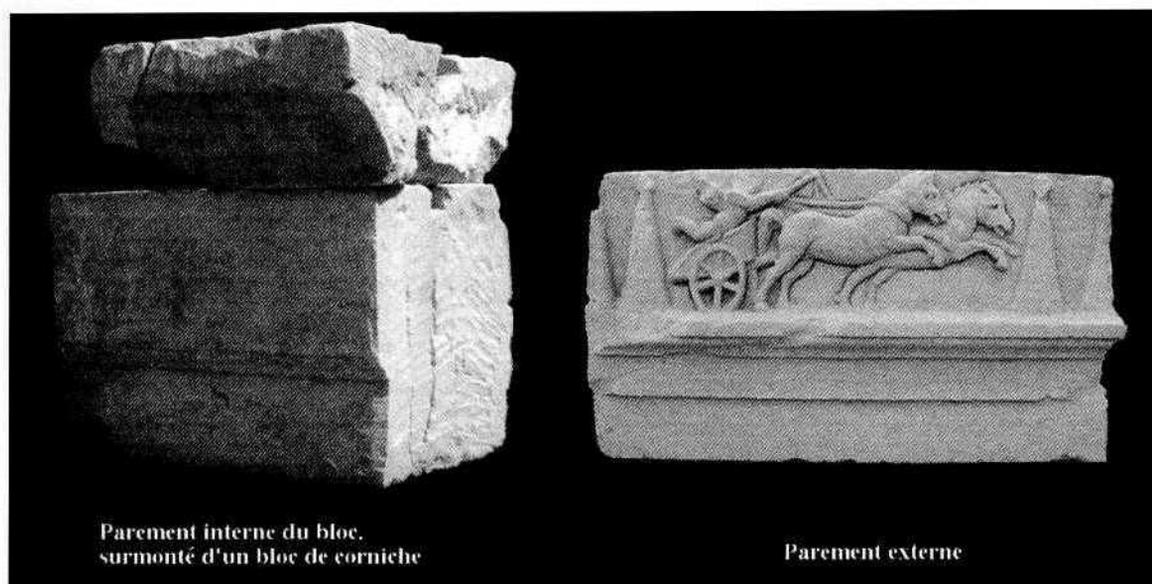


Fig. 6. Bloc de frise architravée du mausolée C.

Grâce à cette mesure nous pouvons déterminer les dimensions du lit d'attente de la corniche, dont nous n'avons pas retrouvé une longueur complète, mais dont nous connaissons le débord. La longueur de ce bloc, nous permet également de déduire l'entraxe des colonnes de la tholos.

Plusieurs fragments de corniche d'une hauteur de 1 pied ont été retrouvés. Grâce à quelques recollements, il a été possible d'en reconstituer une section transversale complète.

Comme le bloc précédent, elle présente deux faces de parement. Le parement externe très endommagé est orné de modillons, le parement interne, est simplement composé d'un chanfrein droit sous un bandeau. Le lit de pose de ce bloc, profond de 43 cm, s'adapte parfaitement au lit d'attente du bloc de frise architravée. Le débord de la corniche vers l'extérieur est égal à 29 cm environ ; vers l'intérieur, il n'est que de 15 cm. Sur son lit d'attente (lacunaire), on peut observer une trace de dissolution marquant la limite des bords des blocs de la première assise de la toiture.

À ce niveau, le diamètre de la construction est de 314 cm<sup>15</sup>. Il reste donc entre le bord du lit de pose des blocs de toiture et l'extrémité de la corniche un espace large d'environ 27 cm, soit 29,2 cm entre l'angle de la toiture et l'angle de la corniche<sup>16</sup>. Or il a été découvert deux pseudo-antéfixes en pierre, ornés d'une tête de lion, longs de 34 cm. Leur partie postérieure, en forme de tuile couvre-joint pleine, mesure 29 cm de long. L'espace laissé libre par la toiture, sur le lit d'attente de la corniche, est donc suffisant pour les accueillir. On peut observer sous la crinière des têtes de lion, sur les lits de pose, un angle marqué de 130° environ (ce qui indique que cet élément se situait aux angles d'un niveau de plan octogonal, voir fig. 8). Ils venaient donc probablement se placer au droit des arêtes de la toiture, sur les angles de la corniche, la tête de lion se situant en léger débord. Ces antéfixes, qui ont tous deux conservé une agrafe métallique, étaient scellés sur le lit d'attente de la corniche.

15. Soit le diamètre du cercle circonscrit au niveau du lit d'attente du bloc de frise architravée augmenté de deux fois le débord extérieur de la corniche.

16.  $29,2 = 27 \times \sin 67,5$ .

La partie postérieure du lit d'attente de la corniche supportait probablement une dalle de plafond. Elle se plaçait entre les blocs de la première assise de toiture<sup>17</sup>, dont les faces arrière avaient été bûchées à cet effet. Ce dispositif permettait de masquer l'intérieur de la toiture, au travail peu soigné. Comme aucun fragment appartenant à cette dalle n'a pu être reconnu, il est difficile de donner plus d'éléments sur sa forme<sup>18</sup>.

### Bases, colonnes et chapiteaux

Deux chapiteaux corinthiens canoniques ont été retrouvés. La hauteur du *calathos*, pour chacune de ces deux pièces est de 38 cm. Les lits d'attente des chapiteaux présentent des traces de retaille du *scamillus*, nécessité par la mise en place des blocs d'architrave, cette opération a laissé une marque correspondant à l'emplacement du joint entre ces blocs. Elle mesure 40 cm entre les côtés concaves de l'abaque, ce qui correspond à la largeur de la face de joint du bloc de frise architravée précédemment décrit. De même, le *scamillus* a été entièrement bûché au-dessus des deux angles internes de l'abaque, de façon à ce que l'architrave une fois en place ne s'appuie pas sur cette partie plus fragile. Nous pouvons ainsi déterminer quel était le côté du chapiteau tourné vers le centre du monument ; la finition de cette face, moins visible, n'a d'ailleurs pas été réalisée dans les détails.

Bien que nous disposions de nombreux fragments de fûts de colonnes cannelées, il n'est pas possible de restituer une hauteur de colonne de façon certaine. La plupart des tambours conservés appartiennent, en effet, aux parties inférieures, dont ils nous donnent le diamètre à la base, soit 40 cm ; le diamètre supérieur, de 35 cm environ, nous est donné par le départ du fût sous l'un des chapiteaux. Les entrecolonnements sont alors de 48 cm à la base et de 53 cm au couronnement des colonnes. Comme les tambours retrouvés ne présentent pas d'*entasis* et que la croissance de leur diamètre ne se fait pas de façon régulière, il n'est pas possible de déterminer leur hauteur originelle. La restitution des colonnes, que nous proposons ici (fig. 7), est donc une simple hypothèse, inspirée par les proportions du mausolée des *Julii* à Glanum.

Trois fragments de base ont été identifiés. Ils ne recollent pas, mais permettent de restituer le profil d'une base attique, d'une hauteur de 19 cm environ (soit, ici, la moitié du diamètre inférieur de la colonne). Le diamètre du tore inférieur est de 55 cm. Nous savons par les traces laissées sur le bloc de corniche de l'assise inférieure (podium), que la base ne comportait pas de plinthe.

### Le podium de la tholos

Deux fragments de corniche moulurée, qui ont conservé une partie de leur face de joint et une partie de leur lit d'attente, ont été identifiés comme appartenant à la corniche du podium de la tholos. L'angle d'environ 67°, que les faces de joint forment avec la face de parement, indique que cette corniche appartient à un niveau de plan octogonal. Son lit d'attente, présente une zone circulaire démaigrée au taillant, qui correspond au lit de pose d'une base d'un diamètre de 55 cm environ. Deux engravures marquent respectivement les limites extérieures du périmètre de la base et du périmètre de la colonne. Il s'agit de tracés de mise en place, destinés à ne pas implanter la colonne sur la partie en porte-à-faux de la corniche.

17. C'est là, la disposition la plus fréquente. Par exemple, sur le mausolée des *Julii* à Glanum où la partie interne de la corniche présente un décrochement destiné à la pose d'une dalle de plafond (voir H. ROLLAND, *Le mausolée de Glanum, Gallia Suppl.* XXI [1969], pl. 23), ou mausolée de *L. Poblicius* (voir G. PRECHT, *Das Grabmal des L. Poblicius. Rekonstruktion und Aufbau* [1975], fig. 40).

Mais la dalle peut également être placée sur le bloc de frise, en arrière de la corniche, comme sur le mausolée de Sestino (voir M. VERZAR, « Frühaugusteischer Grabau in Sestino, Toscana », *MEFRA* 86 [1974], p. 385-444) ou le mausolée de Beaucaire (voir A. ROTH CONGÈS, « Ugenum, Beaucaire et le Beaucairois, à l'époque romaine », *ARALO* 16 [1987], p. 116).

18. Elle pouvait être monolithique ou constituée de plusieurs blocs agrafés. Il se peut également, qu'elle ait été décorée.

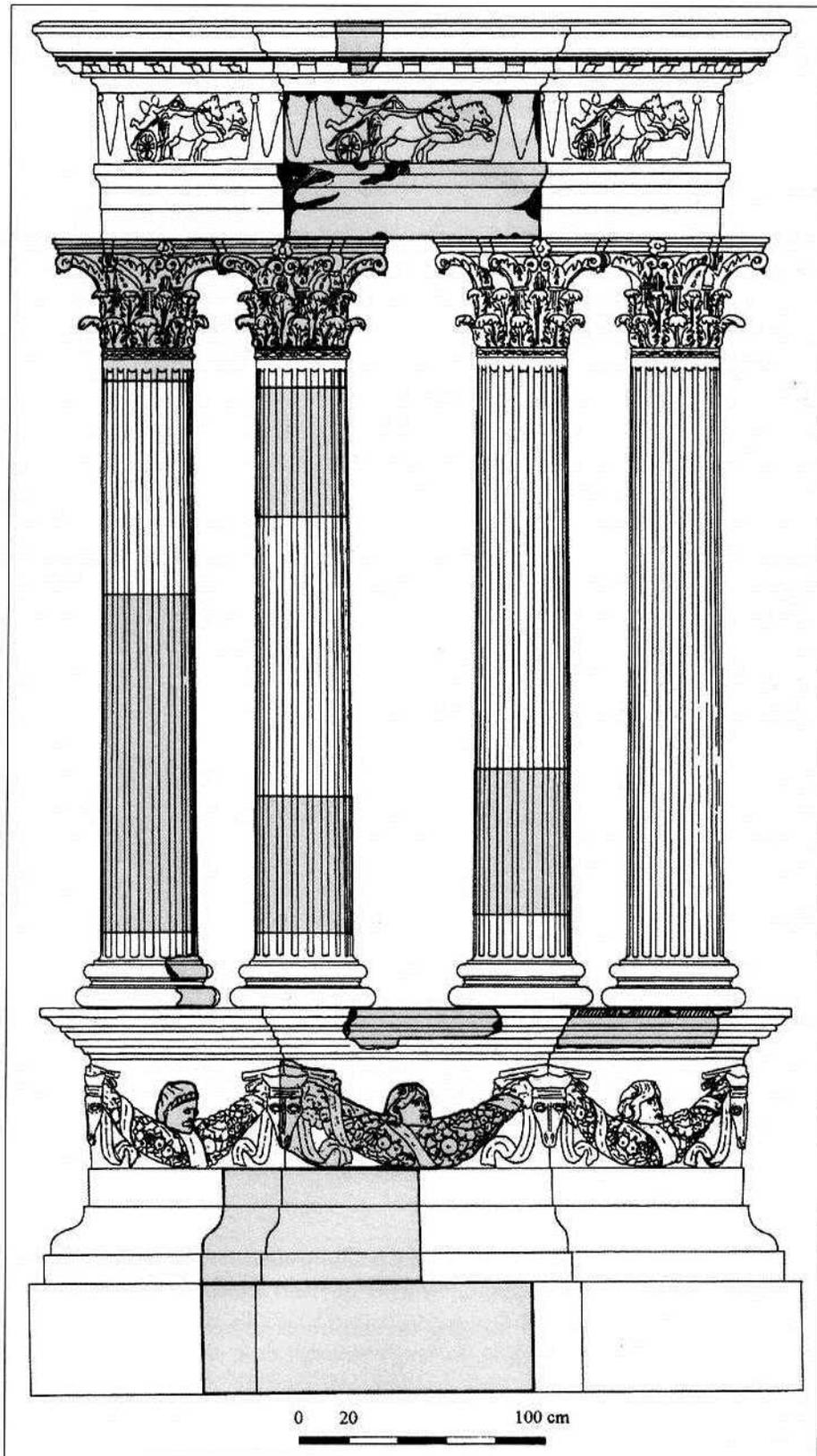


Fig. 7. Restitution de l'élévation du troisième niveau du mausolée C.

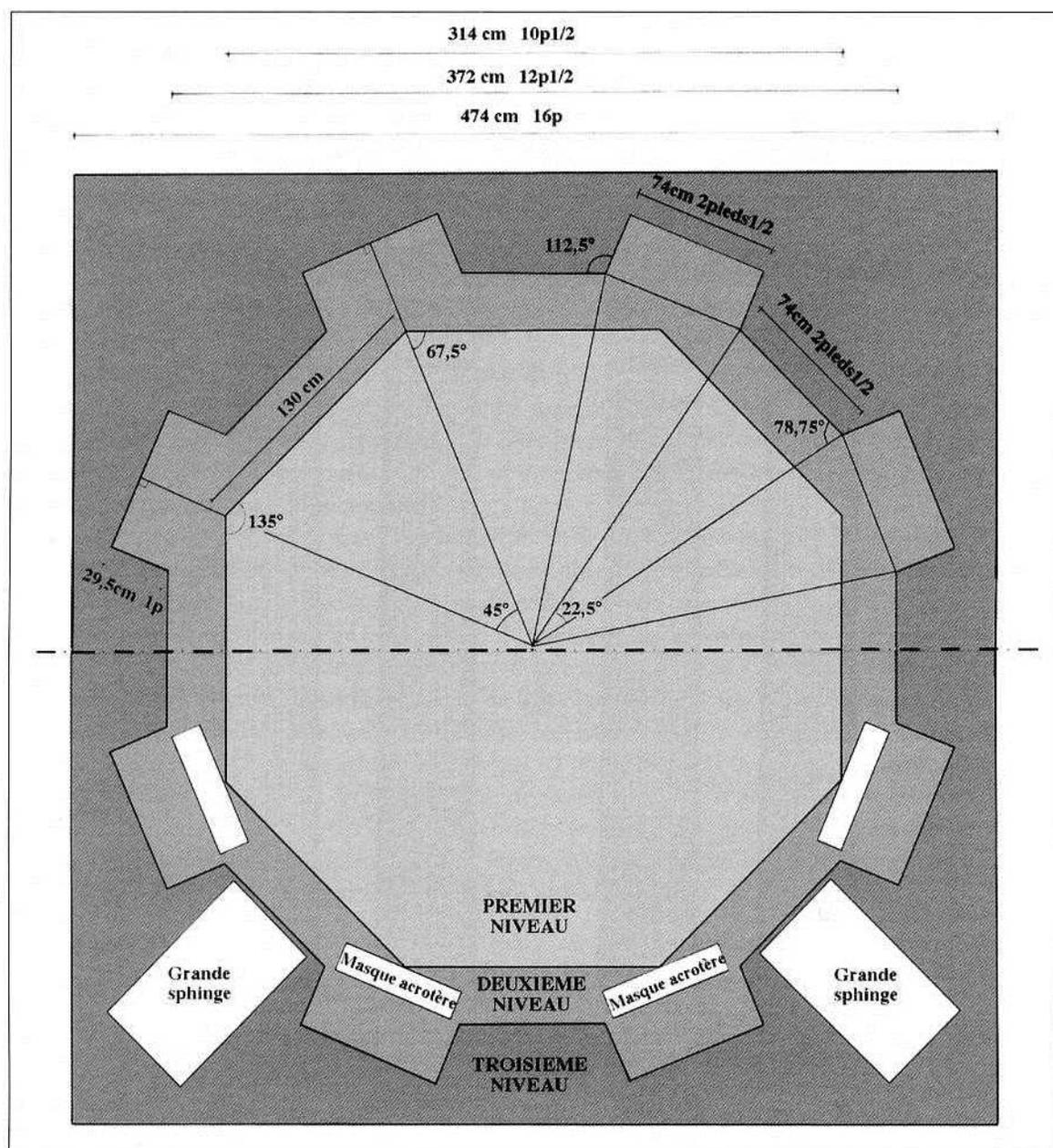


Fig. 8. Superposition en plan des lits d'attentes des corniches des trois niveaux du mausolée C et tracé régulateur.

La hauteur et le nombre des assises du corps du podium nous sont inconnus. Des fragments de blocs, comportant des guirlandes de feuilles, de fleurs et de fruits attachées entre des bucranes, ont été retrouvés<sup>19</sup>. Cette guirlande, dont chaque feston occupait une face du monument, présentait dans l'axe de chaque bucrane, un angle de 135° environ. La longueur totale de la séquence guirlande + bucrane est de 110 cm. Cette mesure correspond à la longueur d'un côté du monument au niveau lit de pose de la corniche du podium. Nous avons donc situé ce bloc dans le corps du podium de la tholos.

19. Voir *op. cit.*, *supra*, n. 11, p. 160 et fig. 21a, 21b, p. 187.

Un bloc de base moulurée présentant un angle de 135° environ sur son parement (et donc appartenant à un niveau octogonal du monument), devait constituer la base du podium<sup>20</sup>. On associe cette base avec un bloc de grandes dimensions qui constituait le socle du podium. Ce socle a une hauteur d'assise de 44 cm (1 pied 1/2), son parement comporte deux pans, formant également un angle de 135°. Il porte sur son lit d'attente des traces correspondant à la mise en place de la base précédente<sup>21</sup>. Son parement est finement dressé à l'exception de la partie inférieure qui n'a pas été parfaitement ravalée, mais qui se trouvait masquée par la corniche du deuxième niveau du monument. On notera de plus, la présence de traces de gradine, qu'on peut observer également dans l'écoinçon gauche du bloc de guirlande et sur les moulures de la base. Cet instrument n'a été utilisé à aucun autre endroit du monument (à l'exception des reliefs du premier niveau). Il est possible que le sculpteur réalisant la guirlande, ait utilisé sa gradine pour affiner le dressage des faces de parement des blocs adjacents, ce qui confirmerait la proximité de ces trois éléments.

Le socle porte sur le lit d'attente au niveau de l'angle, une mortaise destinée à une agrafe en  $\pi$ . Or, parmi les nombreux blocs sculptés de ce monument, se trouve un grand acrotère orné d'une tête de cyclope<sup>22</sup>. Cette pièce porte sur sa face arrière, de forme légèrement convexe, une retaille destinée à l'aplanir, de façon à pouvoir l'adosser à un élément vertical. On remarque également à 40 cm du lit de pose, une mortaise destinée à une agrafe en  $\pi$ . Il est donc probable, que cet acrotère ait été agrafé sur l'un des angles du socle du podium<sup>23</sup>. Cette disposition laisse supposer qu'à l'origine, il y avait probablement huit masques<sup>24</sup> (fig. 9).

### Restitution du deuxième niveau

Nous ne possédons que peu de fragments attribués à ce niveau de l'édifice. Cependant, les fragments de corniches et d'architraves retrouvés permettent de restituer un niveau de plan octogonal, présentant un entablement saillant.

Grâce à plusieurs fragments, nous restituons une corniche moulurée de 1 pied de haut. Les parties saillantes et les parties en retrait, dont le tracé se base sur la forme d'un polygone régulier à seize côtés, ont une même longueur de 74 cm ou 2 pieds 1/2 au niveau du lit d'attente de la corniche (fig. 8).

Sur le lit d'attente de l'un de ces blocs, la limite du débord de la corniche est indiquée par deux engravures, permettant de ne pas implanter les blocs de l'assise supérieure en porte-à-faux. Si l'on suppose que cette marque indique la position des bords du socle du podium, on constate qu'il reste sur les parties saillantes de la corniche, au droit des angles du podium, un emplacement suffisant à la mise en place des acrotères mentionnés ci-dessus.

Aucun élément de frise n'a été retrouvé, des traces sur le lit d'attente de l'architrave indiquent, cependant, qu'elle était placée en retrait de 4 cm environ.

Les fragments d'architrave nous permettent de restituer les dimensions de la partie saillante au niveau de leur lit de pose, soit une surface carrée d'environ 20 cm de côté. Ces dimensions ne donnent vraisemblablement pas le gabarit des chapiteaux et des colonnes : un diamètre de 20 cm pour ces dernières serait très faible et nécessiterait de très petits chapiteaux peu en rapport avec les dimensions

20. Il ne peut, en effet, appartenir au deuxième niveau, car, comme nous le verrons plus loin, le deuxième niveau également de plan octogonal, comporte un ordre saillant. On notera que ce bloc présente un profil très proche du bloc de base du podium de la tholos du mausolée de Glanum.

21. On notera la présence d'un logement de pince à crochet correspondant à la mortaise coudée sur la face de joint gauche du bloc de base. Les coups de scie marquant les joints et la présence de calcin qui indiquent un retrait de 7 cm environ de la base par rapport au bord extérieur du socle, permettent de restituer de façon certaine la position relative de ces deux éléments.

22. Voir *op. cit.*, *supra*, n. 11, p. 162 et fig. 25a, 25b, 25c, p. 189.

23. Un chanfrein ayant été taillé sur le bord du lit d'attente du bloc de socle, la mortaise ne se trouve qu'à une hauteur de 42 cm du lit de pose, soit un décalage de 2 cm avec la mortaise de l'acrotère. Rien n'indique cependant que cet acrotère prenait place devant cet angle-là et une légère différence de hauteur n'aurait de toute façon pas nuit à la stabilité des masques.

24. Des fragments appartenant à au moins un autre masque-acrotère ont été retrouvés lors de la fouille.

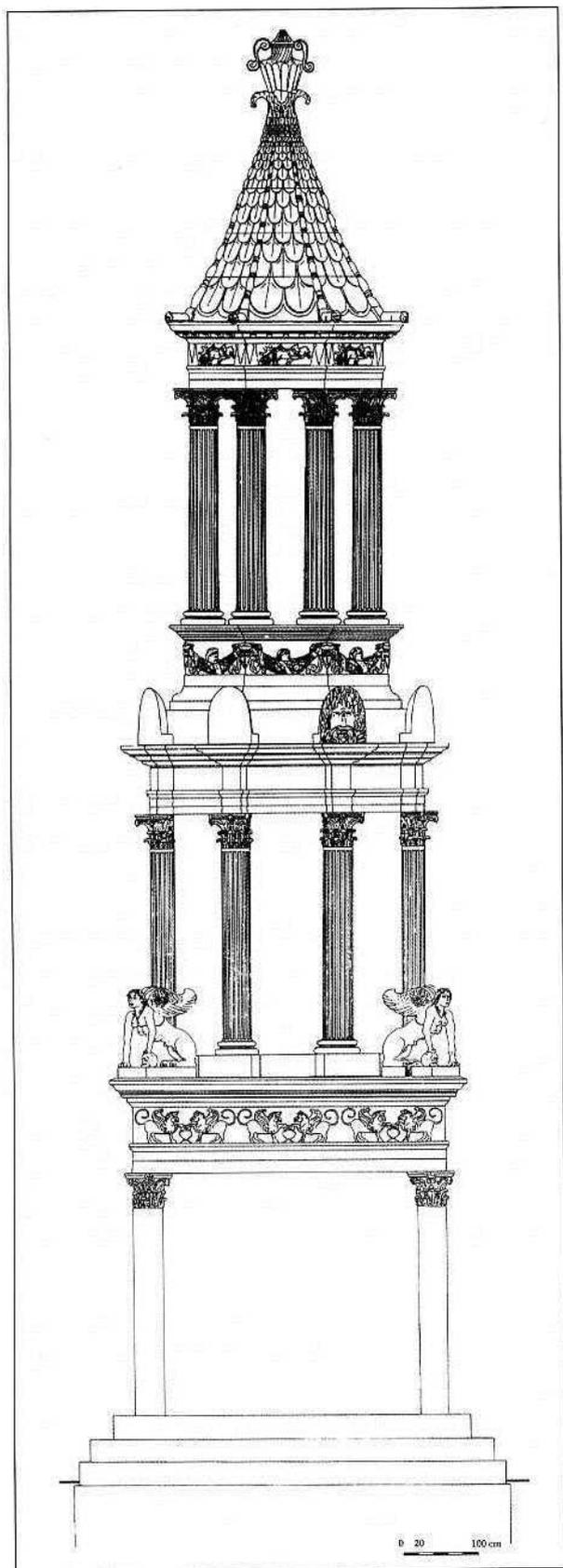


Fig. 9. Restitution générale du mausolée C en élévation.

de l'entablement. Nous avons donc restitué des chapiteaux et des colonnes engagés, proportionnels à l'entablement, c'est-à-dire ayant des dimensions comparables à celles du troisième niveau. Nous n'avons retrouvé aucun fragment de ces chapiteaux et de ces colonnes, à l'exception peut-être, d'un demi-fleuron qui trouverait sa place sur la face latérale d'un chapiteau engagé<sup>25</sup>.

La hauteur de la corniche étant de 1 pied, nous avons attribué cette même hauteur à l'architrave aux fasces décroissantes vers le bas et à la frise.

En l'absence de tout autre élément identifié comme appartenant à ce deuxième niveau, les restitutions proposées ici ne sont que des hypothèses invérifiables. Nous ne connaissons rien de la hauteur de ce niveau par exemple. De façon générale, nous n'avons trouvé que peu d'exemples de monuments funéraires octogonaux présentant un entablement saillant sur des chapiteaux et colonnes engagés. On citera cependant, le mausolée de Taksebt en Algérie<sup>26</sup> et l'édifice de la Porta Gemina à Pola<sup>27</sup>, qui semblent être de ce type.

### Restitution du premier niveau

La forme et les dimensions du premier niveau du monument, nous sont données par la fondation en *opus caementicium* conservée sur le site (fig. 3).

Ce massif, de plan pratiquement carré, mesure 5,90 m du Sud au Nord et 5,70 m d'Est en Ouest. Sa profondeur (mesurée du côté Nord) est supérieure à 80 cm<sup>28</sup>. Au centre du massif, une zone de 1,50 m (N-S) par 2,50 m (E-O) semble ne pas avoir été fondée. Le sondage réalisé dans cette partie n'a livré aucun matériel et ne nous a pas apporté de réponse satisfaisante expliquant cette particularité.

Il pourrait s'agir d'un vice de construction, lié à un souci d'économie de matériaux. Il peut également s'agir de l'emplacement originel de la sépulture, autour de laquelle le monument aurait postérieurement été construit. Dans ce cas, la forme irrégulière de la fracture du massif de moellons, pourrait s'expliquer par une destruction due à des pilleurs, qui auraient alors jeté l'urne cinéraire parmi les fragments de blocs d'architecture dans le chenal de crue. Lors de la reprise de la fouille, des sondages devront être faits dans cette zone, de façon à observer la face interne du massif de fondation.

Au centre du radier, on remarque les restes du massif qui formait le cœur du monument. Il est conservé sur une vingtaine de centimètres de haut environ ; sa largeur, mesurable sur le côté Ouest est de 3,50 m. Son plan semble être carré, mais le creusement d'un fossé postérieur, sur toute la longueur à l'Est, en a détruit les vestiges de ce côté-là. Contre ce massif central, venaient s'appuyer les blocs de grand appareil du soubassement. Le radier en porte d'ailleurs encore l'empreinte dans le mortier. Ils avaient une profondeur comprise entre 1 m et 1,30 m et une largeur estimée à environ 0,70 m. Ces blocs, facilement réutilisables, ayant tous été récupérés, nous ne connaissons pas la hauteur d'assise.

Si on considère que la partie saillante du massif en *opus caementicium* constitue la dimension interne du socle de l'édifice<sup>29</sup>, soit 3,50 x 3,50 m (environ 12 pieds de côté), il faut lui ajouter l'épaisseur des blocs du parement en grand appareil. Or parmi les blocs retrouvés, on note plusieurs blocs de frises et des blocs comportant des bas-reliefs, qui ont pu décorer les quatre faces de ce niveau du monument<sup>30</sup>. Ils

25. Il faut noter que ce demi-fleuron forme un angle de 120° avec le fragment de la face de parement adjacente qui lui est rattachée ; l'angle formé par ces deux faces devrait normalement être de 112,5°, mais on peut estimer cependant que ces angles sont équivalents compte tenu des nombreuses imperfections de la sculpture et des difficultés pour mesurer ce petit fragment.

26. Le mausolée-tour de Taksebt en Algérie, présente un entablement saillant sur des chapiteaux corinthiens et des colonnes engagés. Les vestiges s'élevaient en 1901, à 9 m de haut. Le noyau de la construction était constitué d'un massif de moellons. Voir S. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie 2* (1901), p. 95-97.

27. Octogone de Pola, restitué par M. Mirabella Roberti, d'après P. Gros, *L'architecture romaine 2* (2001), p. 412, fig. 486.

28. Il n'a pas encore été possible de sonder jusqu'au niveau bas des fondations du monument.

29. Ce qui n'est pas certain, car le socle peut comporter plusieurs gradins, auquel cas, il n'est pas possible de lui donner des dimensions.

30. Comme c'est par exemple le cas sur le premier niveau du mausolée de Glanum.

ont tous une même profondeur d'assise de 1 pied. Les dimensions du socle, au niveau des reliefs seraient donc de 14 pieds de côté<sup>31</sup>.

Les blocs retrouvés, pour ce niveau, sont deux fragments de corniche de 1 pied 1/2 de hauteur et deux blocs de frise de même hauteur, ornés d'un relief représentant des griffons encadrant une urne. Une séquence complète de deux griffons autour d'une urne, restituée graphiquement, présente une longueur d'environ 4 pieds 1/2<sup>32</sup>. Si la largeur du côté du socle à ce niveau est estimée à 14 pieds, il est donc possible de placer trois séquences complètes sur chaque face<sup>33</sup> (fig. 9).

Aucun fragment d'architrave n'a été identifié pour ce niveau. En revanche un grand nombre de fragments de chapiteaux de pilastre ont été retrouvés. Les acanthes sont d'un gabarit supérieur à celui des chapiteaux de la tholos. Sur les faces de parement du socle, nous restituons entre des pilastres, des panneaux ornés de bas-reliefs. Une première analyse de ces éléments sculptés très fragmentés permet de supposer qu'il s'agissait de scènes militaires.

En l'absence d'autres éléments appartenant au socle du monument, il est difficile de déterminer les proportions de ce niveau. On restituera, faute de mieux, une hauteur totale sans le soubassement de 14 pieds, de façon à créer un socle cubique.

La surface du socle, au-dessus de la corniche serait de 16 pieds carrés. Or au droit des angles du radier, dans le chenal de crue, ont été trouvées deux grandes sculptures en ronde-bosse représentant une sphinge assise, posant l'une de ses pattes sur un crâne<sup>34</sup>. L'une de ces sculptures monumentales, dont les dimensions restituées sont de 115 cm de haut, 93 cm de long et 53 cm de large, s'appuie sur un socle épais de 13 cm et taillé dans le même bloc. L'extrémité de la queue de la créature a été recrusée dans le bord du socle, ce qui indique que cette partie était visible et ne s'encastrait pas dans une base plus large. Il n'y a aucune mortaise destinée à agraffer le socle. Ces sculptures étaient donc simplement posées sur l'édifice. Or le seul emplacement où des œuvres de cette dimension pouvaient trouver leur place, sont les angles du premier niveau. Le plan de chute indique d'ailleurs que les deux sculptures sont tombées au droit des angles Nord-Ouest et Nord-Est. Il est donc fort probable que ce monument ait été orné de quatre grandes sphinges (fig. 8 et 9)

## Typologie et parallèles

Ce monument funéraire à trois niveaux se range dans le type des tombeaux à édicule sur podium, suivant la typologie établie par P. Gros<sup>35</sup>. Il a une hauteur d'environ 19 m et de façon générale, ses dimensions sont assez proches de celles du mausolée des *Julii* à Glanum. Mais sa composition se rapproche plus de celle du mausolée de Faveroles en Haute-Marne<sup>36</sup>, qui est constitué de deux niveaux de plan octogonal sur socle cubique. Comme ces deux monuments, il se caractérise par le faste de la décoration et l'abondance de la sculpture. Placé au bord de la voie, il avait une forte valeur ostentatoire.

Nous ignorons tout du destinataire du monument. Une statue le représentant, venait probablement prendre place entre les colonnes au troisième niveau du mausolée. Il n'en reste malheureusement rien<sup>37</sup>.

31. Soit les 12 pieds de largeur du massif en *opus caementicium*, auxquels s'ajoutent de part et d'autre 1 pied correspondant à la profondeur d'assise des blocs de parement, soit 14 pieds ou 413 cm).

32. Cette mesure reste approximative, car les griffons n'ont pas tous la même taille. Certains semblent plus courts, peut-être pour entrer dans la longueur de la frise.

33. Il n'est cependant pas évident que la frise comporte un nombre entier de séquences du motif sur chaque face. Dans l'hypothèse où, le socle serait de plus faibles dimensions, il est possible que la frise se soit achevée sur une urne. C'est, par exemple, le cas à Beaucaire, où une frise aux griffons, située au même niveau dans la construction, s'interrompt au niveau des angles sur un cratère, (c'est-à-dire sur une demi-séquence) : voir A. ROTH CONGÈS, *op. cit. (supra, n. 17)*, fig. 162.

34. Voir *op. cit. supra*, n. 11, p. 187, fig. 20a et 20b et p. 158.

35. Voir P. GROS, *op. cit. (supra, n. 27)*, p. 399-400 ?

36. Sur le mausolée de Faveroles consulter en dernier lieu, S. FÉVRIER, « La restitution architecturale du mausolée gallo-romain de Faveroles », in *Actes du colloque : la sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes* (1998).

37. Nous n'avons qu'un fragment, qui pourrait constituer un fragment de pied et de socle de statue. Ces statues-portraits en pied, devaient être placées entre les colonnes de la tholos, comme c'est le cas sur le mausolée de Glanum par exemple.

Cependant, la nature des reliefs du socle, pourrait peut-être évoquer la carrière militaire du défunt, ce qui ne serait guère étonnant dans une ville peuplée de vétérans.

### Datation

L'absence de mobilier archéologique ou d'épithaphe, rend toute datation précise du monument difficile. Cependant l'analyse des chapiteaux corinthiens de la tholos et l'étude des motifs ornementaux répartis sur le monument, ont permis de déterminer une fourchette chronologique pour sa construction. Il semble que l'on doive la placer pendant le règne d'Auguste, un peu avant le changement d'ère. Le mausolée C d'Orange serait ainsi postérieur au mausolée des *Julii* à Glanum et à peu près contemporain du mausolée de Faverolles en Haute-Marne.

## Le mausolée circulaire de Titus Pompeius Phrixus Longus (D)

### Organisation générale de l'enclos et vestiges en place

L'enclos, dégagé sur une surface de 325 m<sup>2</sup>, se caractérise par les vestiges partiels et dégradés d'un mur de clôture et d'un mausolée circulaire de 15 m de diamètre environ, soit 50 pieds romains (fig. 3). L'implantation probablement centrale du monument conduit à restituer un enclos carré de 35 m de côté (120 pieds ou 1 *actus*), et de 1 225 m<sup>2</sup> de surface (un *actus quadratus*).

L'enclos a été en partie détruit par une crue de l'Aigue. Dans les limites de la fouille, le chenal de crue (l : 14 m ; p : 2 m) occupe toute la surface comprise entre la clôture et le mausolée. La dépression, dans laquelle ont été précipitées les sculptures et blocs d'architecture, a également entraîné l'effondrement du mur de clôture et de la base du mausolée, puis a été comblée par des limons.

### La clôture

Dans l'emprise de la zone fouillée, soit à peu près le quart Sud-Ouest de l'enclos, les vestiges conservés de la clôture se limitent à un angle, formé par les fondations des murs Ouest et Sud, respectivement interrompues au Nord et à l'Est par le chenal de crue. La maçonnerie (l : 0,60 m ; h conservée : 0,50 m) utilise des moellons irréguliers, agencés de façon grossière et liés au mortier de chaux de couleur beige. L'arase supérieure de la fondation n'est jamais conservée ; le fond de la tranchée est à la cote de 40,28 m N.G.F.

À l'extérieur de l'enclos, soit en limite Ouest de la fouille, apparaît une couche de gravier, sable et éclats de taille très compactée identifiable au revêtement de la bordure de la Voie d'Agrippa au long de laquelle se développait la nécropole (altitude : 41,18 m N.G.F.).

Les élévations des murs sont en partie effondrées à l'intérieur de l'enclos sur les rebords de la dépression dont la pente varie de 35 % à 50 %. On note en particulier la présence de moellons quadrangulaires taillés avec soin, attribuables aux parements en *opus vittatum*, et de 4 chaperons de grand appareil en calcaire coquillier beige orangé. De longueurs variables (1,72 m ; 1,18 m ; 1,21 m) les blocs sont larges de 0,60 m et hauts de 0,30 m, et présentent un profil semi-circulaire à épaulements (l : 0,06 m ; h : 0,04 m). L'épaisseur des murs de clôture mesurait 0,52 m, leur hauteur n'est pas connue<sup>38</sup>.

### Le mausolée

Les deux tiers environ de l'emprise au sol du monument ont été reconnus dans les limites de la fouille. Hormis deux moellons de la première assise d'élévation, toutes les maçonneries dégagées appartiennent

38. Les vestiges sont demeurés en place. Leur démontage ultérieur et leur étude devraient permettre de proposer une restitution de la hauteur de la clôture.



Fig. 10. Vue générale des vestiges du mausolée D depuis le sud.

aux fondations. Ces dernières ont souvent été épierrées et une grande partie du plan du monument n'est lisible qu'à partir des tranchées de récupération (fig. 10).

La fondation circulaire se compose de séries d'ouvrages, liées entre elles : un massif en forme de couronne en périphérie, une série de huit massifs rectilignes rayonnants et huit massifs semi-circulaires construits entre les massifs rayonnants et adossés à la couronne périphérique.

La maçonnerie, grossièrement assisée, utilise des moellons de pierre rarement équarris, très irréguliers et liés au mortier de chaux de couleur rose. Les moellons sont majoritairement en calcaire blanc, une minorité d'entre eux est en calcaire gréseux ocre-jaune. Le fond de la tranchée est à la cote de 40,28 m N.G.F.

Le massif/couronne, correspondant à la façade du monument, est mal conservé du fait des récupérations, mais aussi en raison de son basculement partiel dans la dépression. Sa largeur n'apparaît jamais en totalité, mais une série d'observations permettent de la situer autour de 1,55 m. Son hauteur maximale conservée n'excède pas 0,15 m, mais on peut estimer que ce massif avait une hauteur comparable à celle des autres massifs, soit 0,55 m à 0,60 m. Son rayon interne mesure 6,25 m.

Les massifs rayonnants, correspondant aux murs de refend, sont mieux conservés que le massif/couronne. Leur largeur oscille entre 0,77 m et 0,80 m et leur hauteur est comprise entre 0,55 m et 0,60 m. L'arase supérieure est réalisée au mortier. Au centre du monument les massifs se rejoignent et forment un noyau central d'un diamètre de 2,10 m.

Les massifs semi-circulaires supportaient des contreforts semi-cylindriques verticaux, joignant les extrémités des refends deux à deux. Leurs dimensions sont comparables à celles des massifs rayonnants.

Les vestiges de l'élévation se limitent à deux moellons surmontant l'arase supérieure d'un massif semi-circulaire. La largeur du mur du contrefort semi-cylindrique mesure 0,60 m.

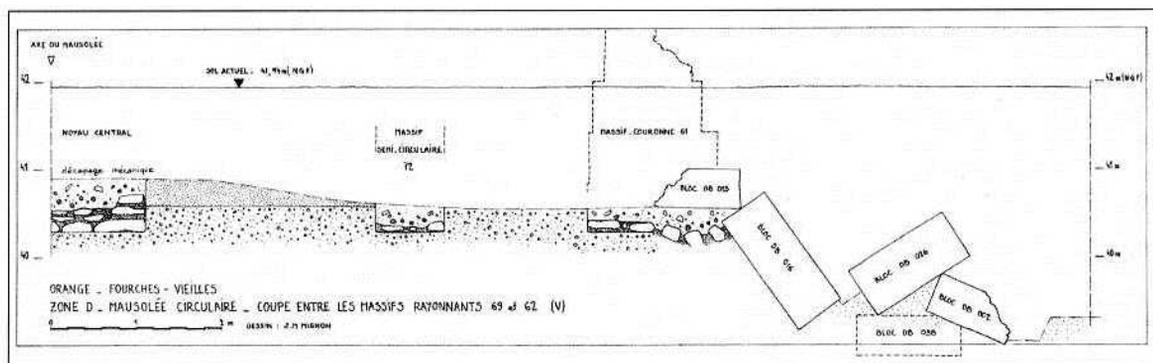


Fig. 11. Coupe de direction NE/SO présentant les vestiges de la fondation du mausolée D et les blocs effondrés dans le chenal de crue.

### Stratigraphie et chronologie relative

Rapportée à la surface fouillée, la stratigraphie paraît sommaire car elle se limite à un petit nombre de couches permettant de caractériser seulement quelques étapes de l'évolution du site : la construction du mausolée, la crue, et le pillage du monument.

Sur la zone fouillée, la crue a emporté la totalité du terrain qui environnait le mausolée et a donc fait disparaître toute trace d'utilisation ou d'organisation spatiale de l'enclos. Les observations effectuées sur l'emprise même du mausolée sont les plus complètes car cette partie a été préservée de la crue (fig. 11).

### Le site naturel

Le terrain naturel est d'origine alluvionnaire et se compose d'une couche de limon brun, épaisse de 0,30 m environ, venant se superposer à une couche de gravier dont l'épaisseur excède 1,70 m. La construction du mausolée a débuté à partir de la surface de la couche d'argile brune, à la cote de 40,89 m N.G.F.

### Construction du Mausolée

Cette phase se traduit par une couche (ép. : 0,12 m) où se mêlent limon brun et gravier, résultant de l'épandage sur le terrain naturel des matériaux extraits des tranchées de fondation, à laquelle se superpose une couche de même nature mais enrichie par des éclats de taille (calcaire coquillier brun orangé du socle) correspondant à la phase de travaux<sup>39</sup>.

### Utilisation, période d'activité de l'enclos funéraire

Cette phase demeure inconnue car il n'a pu être mis en évidence aucun témoin s'y rattachant. Aucune sépulture, ni trace de crémation, ni objet mobilier permettant d'aborder les questions pourtant essentielles de la datation, de l'organisation spatiale de l'enclos, ou de la présence de sépultures n'ont été mis au jour<sup>40</sup>.

### Crue de l'Aigue

La crue marque sans doute le point de départ de l'abandon définitif de la nécropole et de la destruction des monuments. En effet, les sculptures et blocs d'architecture découverts dans la dépression appartenaient à la partie sommitale des monuments et constituaient la partie la plus fragile du décor, ce qui témoigne du bon état des constructions avant la crue.

39. Cette couche n'est visible que sur une épaisseur de quelques centimètres qui ne correspondent pas à son épaisseur d'origine. Ce lambeau de couche apparaît immédiatement sous la couche de terre arable.

40. Toutefois, si notre lecture de l'emprise du chenal de crue est bonne il semble que la moitié nord de l'enclos ait été préservée et soit donc susceptible d'apporter ultérieurement les informations qui font aujourd'hui défaut.

Dans l'emprise de fouille, la crue s'est concentrée sur l'enclos D : le flux est arrivé depuis l'Est, a sans doute abattu la clôture Est, a traversé l'enclos d'Est en Ouest en contournant par le sud le mausolée, puis est ressorti de l'enclos en direction de l'Ouest.

On notera que le flux a été suffisamment offensif pour entailler le terrain naturel constitué pour l'essentiel d'une couche de gravier (compacté mais non cimenté par du calcaire), mais qu'il ne transportait ni galets, ni graviers, car aucun dépôt de ce type n'a été repéré au fond du chenal<sup>41</sup>.

Si la crue a eu pour effet d'entraîner l'effondrement du mur de clôture, le monument paraît avoir résisté, au moins dans un premier temps. Le basculement définitif de la base du monument, après démantèlement quasi complet de sa façade en grand appareil, a pu survenir à l'occasion d'une nouvelle crue empruntant et élargissant le chenal déjà creusé ou à la suite de l'érosion des parois du chenal du fait de la stagnation de l'eau.

## Démantèlement et pillage des monuments

### *Récupération du métal*

Parmi les blocs d'architecture engloutis par la dépression, un premier lot correspond au couronnement du monument sans doute démantelé par les pilliers. Il se compose de blocs de l'architrave et de la corniche, de l'épithèque et des acrotères. Les blocs d'architrave et de corniche portent des traces de récupération des agrafes qui les liaient deux à deux. Une partie du plomb de scellement est parfois restée, mais l'agrafe en fer a toujours été arrachée. Ces blocs reposent au fond de la dépression sur tout le pourtour dégagé du monument et parfois sous les blocs du socle et de la base dont l'effondrement s'est produit ultérieurement.

La disposition des blocs paraît résulter d'une première phase de pillage visant en priorité la récupération du fer, qui s'est concentrée sur les agrafes et qui a dédaigné les blocs d'architecture simplement jetés dans la dépression au bas de la construction où ils se sont parfois brisés.

Ce pillage s'est peut-être interrompu de lui-même par épuisement du gisement, lorsque les agrafes ont été récupérées en totalité. On remarque d'ailleurs, que seules les assises sommitales paraissent avoir été solidarisées par des agrafes. Elles sont en effet, plus vulnérables aux poussées centrifuges, car au contraire des assises inférieures, elles ne sont pas stabilisées par le poids des blocs des niveaux supérieurs du monument.

D'une façon générale, les blocs des premières assises n'étaient pas liés entre eux, sauf ceux de la base moulurée, liés par des crampons en double queue d'aronde trapézoïdale. Les blocs à bossage de la partie courante de l'élévation n'étaient pas liés entre eux.

Cette première phase du pillage se matérialise ainsi par la présence au fond du chenal de 9 blocs d'architrave, d'1 bloc et de gros fragments de corniche, de 4 acrotères ou parties d'acrotère et de la plaque en marbre portant l'inscription funéraire.

### *Récupération de la pierre*

Le pillage s'est poursuivi par la récupération des blocs d'architecture. Parmi ceux qui se sont effondrés ultérieurement dans le chenal, on note l'absence quasi totale de blocs à bossage appartenant à l'élévation courante du monument. Un fragment de corniche au moins, porte des traces évidentes de débitage : la partie saillante a été découpée pour que le bloc se rapproche davantage d'un parallélépipède. La découverte de ce fragment de corniche au fond du chenal confirme la persistance de la dépression tout au long du pillage.

41. Les prélèvements effectués au fond de la dépression ont néanmoins permis de mettre en évidence un dépôt sableux résultant du passage de l'eau.

### Basculement de la base du monument

Le basculement des restes de la construction dans le chenal marque la phase quasi terminale de destruction du monument. Les blocs appartenant à une portion de la base se sont effondrés dans la dépression sous l'effet de l'eau venue saper la fondation. Leur pendage et leur dispersion confirment un basculement naturel. Cet effondrement se caractérise par la présence de 9 blocs de la première assise du socle et 6 blocs de la seconde assise, 5 blocs de la base moulurée et 1 bloc de l'élévation courante.

### Pillage des refends, contreforts et fondations

Après la récupération des agrafes en fer et des blocs de grand appareil, puis l'effondrement d'une portion de la base encore en place, devaient subsister en élévation les maçonneries internes du monument. Ces maçonneries en petit appareil des murs de refend et des contreforts semi-cylindriques verticaux ont à leur tour été pillées, parfois jusqu'aux massifs de fondation.

### Restitution architecturale du monument

#### Le plan

Malgré le mauvais état de conservation de la fondation, il est possible de proposer une restitution globale du plan, à partir des tronçons de maçonnerie conservés.

Les massifs rayonnants et les massifs semi-circulaires ont une largeur identique de 0,77 m à 0,80 m et supportaient des murs dont la largeur mesure 0,60 m. Leur hauteur est comprise entre 0,55 m et 0,60 m. Le massif/couronne, sans doute de même hauteur, mesure 1,55 m de large, soit le double de la largeur des autres fondations.

Ces mesures correspondent à 2 pieds (0,59 m) pour la largeur de l'élévation, 2 pieds  $\frac{2}{3}$  (0,78 m) pour la largeur des massifs de fondation rayonnants et semi-circulaires (le débord de fondation équivaut à  $\frac{1}{3}$  pied de part et d'autre), 5 pieds  $\frac{1}{3}$  (1,57 m) pour la largeur du massif/couronne et 2 pieds pour la hauteur des massifs.

S'agissant du tracé régulateur, il est toujours assez difficile de déterminer s'il emprunte l'axe ou le parement des maçonneries. Ici, du fait de la disposition en étoile du plan, on peut admettre que les tracés convergent vers le centre de la composition en empruntant l'axe des maçonneries. Ainsi dans la recherche du tracé régulateur on distinguera sans peine une trame d'axe et une trame de structure.

Pour la tracé des murs rayonnants, la trame d'axe est une étoile régulière à huit branches, et la trame de structure correspond à l'épaississement des branches de l'étoile, de 1 pied  $\frac{1}{3}$  de part et d'autre de l'axe pour la fondation et de 1 pied pour l'élévation. Le même principe peut être appliqué au massif/couronne : l'axe de la maçonnerie est épaissi de 2 pieds  $\frac{2}{3}$  de part et d'autre. La rayon correspondant au tracé de l'axe du massif/couronne mesure 24 pieds (7 m environ, correspondant à 6,25 m de rayon interne et 0,78 m de demi épaisseur du massif).

La trame d'axe du monument se résume ainsi à un cercle de 48 pieds de diamètre (14,16 m) pour l'axe du massif/couronne, huit rayons qui découpent le cercle en huit secteurs égaux pour les refends et huit portions de cercles pour les contreforts. Les cercles sont tangents à deux rayons consécutifs, aux points où ces derniers coupent le parement interne du massif/couronne (le centre des cercles correspond à l'intersection des perpendiculaires aux rayons en ces points).

La trame de structure de fondation correspond à l'épaississement de la trame d'axe de 1 pied  $\frac{1}{3}$  de part et d'autre pour les maçonneries internes (massifs rayonnants et massifs semi-circulaires) et du double, soit 2 pieds  $\frac{2}{3}$ , pour la maçonnerie externe (massif/couronne).

## La façade, assise par assise

Aucun élément de la façade n'est conservé en place, mais l'étude des blocs accumulés au fond de la dépression permet d'en proposer une restitution globale (fig. 12).

Le monument apparaissait sous la forme d'un cylindre plein dont la façade ne présentait pas de découpage vertical. En revanche, dans le sens horizontal, la façade se composait d'un socle à degrés (assises 1 et 2), d'une base moulurée (assise 3), d'une élévation courante à bossage (assises 4 à n-1), et d'un couronnement lui-même composé d'une architrave (assise n), d'une frise (assise n+1), d'une corniche (assise n+2) et d'une série d'acrotères (assise n+3). Si la restitution de la base et du couronnement est à peu près assurée, un doute demeure quant à la hauteur totale de l'édifice car nous ne connaissons pas le nombre d'assises de l'élévation courante.

### Le socle

Le socle reposait sur le massif/couronne et comprenait deux assises. La seconde assise, placée en retrait par rapport à la première formait un gradin externe d'une largeur moyenne de 0,30 m (1 pied). Les blocs des deux assises, de forme trapézoïdale, étaient disposés en boutisse. La pierre utilisée est un calcaire coquillier brun orangé, comparable à celui du théâtre antique. La hauteur totale du socle atteignait 1,20 m (4 pieds). Sa largeur était de l'ordre de 1,60 m pour la première assise et de 1,30 m pour la seconde. Le diamètre externe restitué du socle à sa base atteignait 15,60 m (53 pieds 1/3).

*Première assise.* 11 blocs ont été identifiés. Le lot se décompose en deux parties : un premier ensemble de 9 blocs d'une part et deux blocs d'autre part. Pour le premier ensemble, le basculement dans le chenal n'a entraîné qu'une dislocation limitée de l'assise de sorte qu'il est possible d'affirmer que les blocs étaient contigus. Cette portion effondrée correspond à 1/8<sup>ème</sup> environ de la circonférence du monument, permettant d'imaginer que celle-ci pouvait être constituée au total de près de 75 blocs.

Les blocs sont globalement calibrés. Leur profondeur varie de 1,40 m à 1,84 m avec une grande majorité de valeurs qui se situent autour de 1,47 m (5 pieds). On note ainsi que ces profondeurs sont compatibles avec la largeur restituée du massif/couronne, soit 1,55 m (5 pieds 1/3). 3 blocs seulement ont une profondeur supérieure. Leur longueur varie d'une extrémité à l'autre du fait de leur forme trapézoïdale. Une de ces deux valeurs, souvent la plus petite, se situe autour de 0,60 m (2 pieds). Leur hauteur est également voisine de 0,60 m.

La face de parement est grossièrement brochée.

Les faces latérales sont pourvues d'un cadre d'anathyrose peu marqué. La disposition des blocs n'a permis qu'une observation limitée, mais il n'a été relevé aucune mortaise coudée, indiquant que les blocs ont été ajustés au moyen d'un simple levier et de cales et non à l'aide d'une pince à crochet.

Le lit d'attente révèle la présence systématique d'un trou de louve attestant qu'un appareil de levage a été utilisé pour la construction. Par ailleurs, les lits d'attente comportent une série de traces correspondant à la mise en œuvre des blocs de la seconde assise : préparation de la surface, arêtes à l'aplomb des faces de joints latéraux, trous de levier au droit des faces avant, arrière et latérales. Ces traces indiquent que les blocs de la seconde assise ont été ajustés en deux temps, par le serrage de la face antérieure et de la face latérale, et quelquefois en trois temps lorsque la profondeur du bloc de l'assise inférieure le permettait, par le serrage de la face postérieure. Ces informations permettent de restituer l'assemblage des blocs de la seconde assise avec précision. Enfin sur une longueur de 0,30 m la partie avant du lit d'attente présente une pellicule de calcin qui correspond à la partie restée à l'air libre du fait du retrait de la seconde assise.

L'assemblage des blocs forme une portion de couronne au contour externe imparfaitement circulaire qui devait être en partie ensevelie comme l'attestent les faces de parement grossièrement brochées. Le lit d'attente des blocs se situait à l'altitude restituée de 41,40 m N.G.F., quelque 0,20 m seulement au-dessus du niveau de la chaussée de la voie d'Agrippa, estimé à 41,18 m.

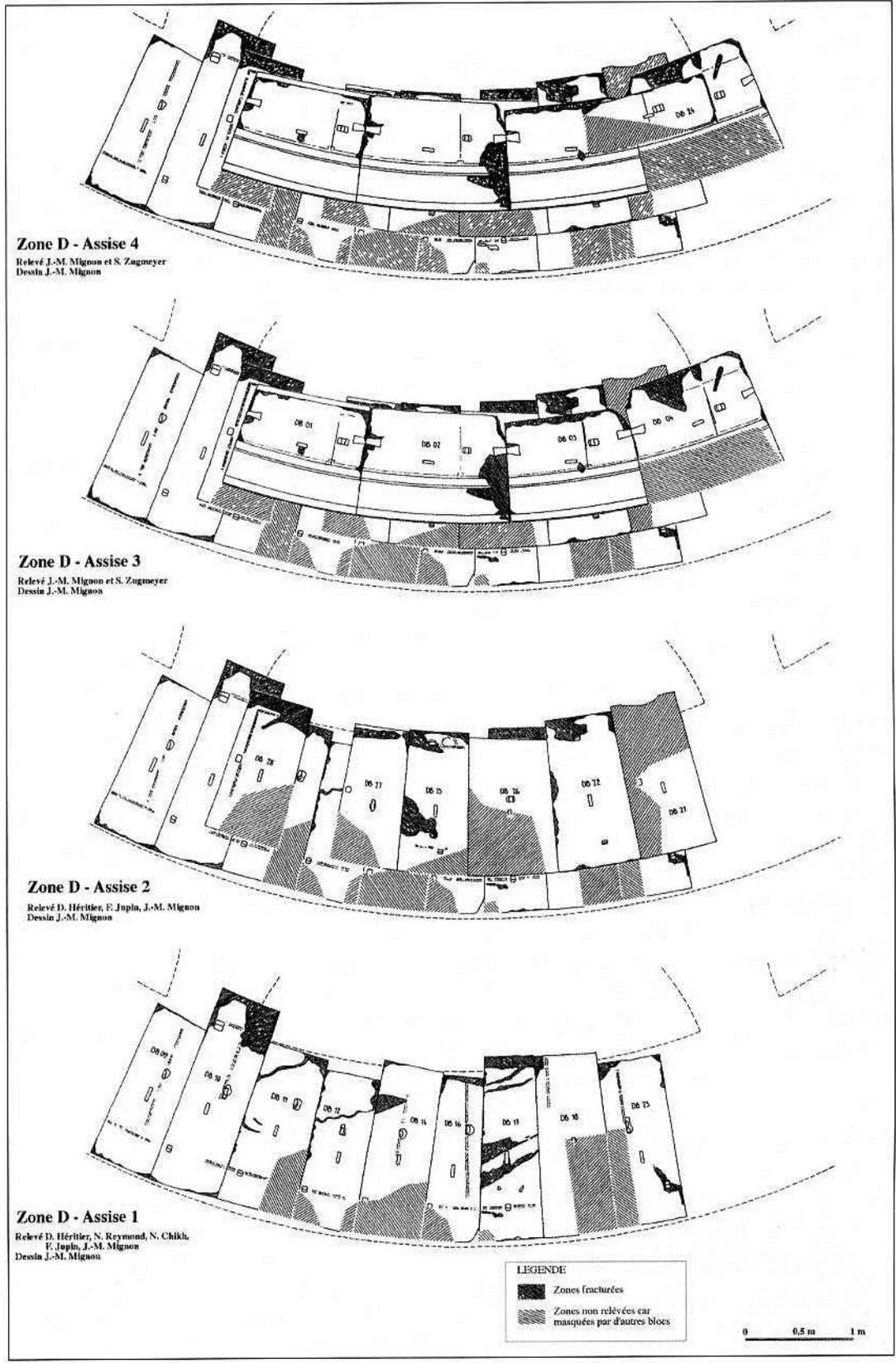


Fig. 12. Plans d'assemblage des assises 1, 2, 3 et 4 du mausolée D.

*Seconde assise.* 6 blocs ont été identifiés. Plus importante que pour les blocs de la première assise, la hauteur de chute a ici entraîné une plus grande dislocation de l'assise. Certains blocs se sont totalement retournés et n'ont pu être observés que sur leur lit de pose et une petite partie de leur lit d'attente. Par ailleurs, les 6 blocs observés n'étaient probablement pas tous contigus.

Les blocs sont calibrés. Leur profondeur varie de 1,19 m à 1,39 m (4 pieds et 4 pieds 2/3). Leur longueur varie d'une extrémité à l'autre en raison de leur forme trapézoïdale. Une des deux valeurs, souvent la plus petite, se situe autour de 0,60 m (2 pieds). Leur hauteur est également voisine de 0,60 m.

La face de parement, légèrement courbe, a reçu une finition brochée à l'oblique.

Les faces latérales sont pourvues d'un cadre d'anathyrose peu marqué. Du fait de l'enchevêtrement des blocs les faces latérales n'ont été vues qu'en partie, mais il n'a été observé aucune mortaise coudée. Comme l'attestent les mortaises repérées sur le lit d'attente des blocs de la première assise, on peut supposer qu'un simple levier et des cales ont été utilisés pour ajuster les blocs. La construction s'est effectuée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le lit d'attente révèle la présence systématique d'un trou de louve. Par ailleurs on observe une série de traces correspondant à la mise en place de la base moulurée : préparation de la surface, mortaises de levier au droit des faces antérieure et postérieure, et mortaise basse de pince à crochet au droit des joints latéraux. Ces informations permettent de restituer l'assemblage des blocs de la base moulurée avec précision. Enfin sur une longueur de 0,23 m (3/4 pied) la partie avant du lit d'attente présente une pellicule de calcin qui correspond à la partie restée à l'air libre du fait du retrait de la base moulurée.

L'assemblage des blocs forme une portion de couronne au contour circulaire régulier. La portion est discontinue car un des blocs manque. Peut-être resté en retrait lors du basculement, il a pu faire l'objet d'une récupération facilitée. Le fait est qu'il s'agissait également d'un bloc de module légèrement inférieur puisque sa longueur n'excédait pas 0,45 m. Enfin, il semble que nous soyons en présence du premier et du dernier blocs de l'assise. En effet, un des blocs, plus volumineux que les autres a été mis en œuvre sans l'utilisation d'un levier pour le serrage de sa face de joint latéral, contrairement aux autres blocs de la seconde assise. Le lit d'attente des blocs se situait à l'altitude restituée de 42,00 m N.G.F.

### *La base moulurée (assise 3)*

Au-dessus du socle, l'élévation se prolongeait par une base moulurée dont nous avons pu identifier 5 blocs et 6 fragments. Plus encore que pour la seconde assise du socle, la hauteur de chute a entraîné une grande dislocation de cette assise et un bloc s'est retourné. La pierre utilisée est un calcaire blanc à grain fin permettant la réalisation de moulures. L'assise était placée en retrait par rapport au second gradin du socle. Du fait des deux retraits successifs, le diamètre externe restitué à la base des blocs était de 14,75 m (50 pieds).

Comme pour les assises précédentes on observe que les blocs sont calibrés. Leur profondeur varie de 0,88 m à 1,12 m (3 pieds à 3 pieds 2/3). Leur longueur varie d'une extrémité à l'autre du fait de leur forme trapézoïdale : la plus petite de ces mesures vaut 1,10 m, la plus grande vaut 1,25 m (environ 4 pieds). Leur hauteur mesure 0,45 m (1 pied 1/2).

La face de parement est moulurée et présente de bas en haut une plinthe (h : 4 pouces de 2,458 cm), un tore (h : 3 pouces ; l : 3 pouces), un listel plat (h : 1 pouce), puis une doucine renversée (h : 6 pouces ; l : 9 pouces), enfin un filet (h : 1 pouce ; l : 1 pouce) et un talon renversé (h : 3 pouces ; l : 3 pouces). Cette mouluration de la base se développe sur toute la hauteur du bloc, soit 1 pied 1/2 ou 18 pouces et sur une largeur de 1 pied 1/3 ou 16 pouces.

Les faces latérales sont pourvues d'un cadre d'anathyrose, et on observe systématiquement au bas de la face latérale gauche la mortaise coudée permettant de loger la pince à crochet. On peut ainsi noter que, contrairement à l'assise inférieure, la troisième assise a été mise en œuvre dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le lit d'attente révèle la présence systématique d'un trou de louve et des logements pour des crampons en double queue d'aronde trapézoïdale, sans doute en bois, permettant le scellement des blocs. Par ailleurs, une série de traces correspondent à la mise en œuvre et au ravalement de la quatrième assise : préparation de la surface, trace de sciage et mortaise basse de pince à crochet au droit des joints latéraux. Ces traces permettent de restituer une portion de la quatrième assise dont un seul bloc est conservé. Enfin sur une largeur de 0,025 m (1 pouce) la partie avant des blocs présente une bande érodée qui correspond au retrait de la quatrième assise et qui porte également la trace des joints creux verticaux du parement à bossage. Le lit d'attente de la base moulurée se trouvait à l'altitude restituée de 42,45 m N.G.F.

Les correspondances des mortaises de logement des crampons assurent que les 4 principaux blocs découverts étaient contigus, ce qui n'était pas immédiatement évident au vu du seul plan de chute.

Il nous faut enfin noter une anomalie dans la concordance entre une mortaise basse de pince à crochet observée sur le lit d'attente d'un bloc de deuxième assise, la mortaise coudée observée à la base de la face latérale d'un bloc de troisième assise et la face latérale de ce même bloc. En effet, ce bloc a été mis en œuvre au moyen d'une pince à crochet, puis alors qu'il était parfaitement ajusté, il a été raccourci de 0,10 m par sciage. Cette correction se traduit par un espacement trop important entre la mortaise basse et la face de joint latéral du bloc de troisième assise, par une mortaise coudée tronquée, mais également par la position excentrée du trou de louve. Rien ne permet d'interpréter cette anomalie si ce n'est peut-être le module du bloc qui, même après sciage, demeure de taille supérieure aux autres.

#### *Élévation courante à bossages (assises 4 à n-1)*

1 bloc et 7 fragments appartenant à cette partie de l'élévation ont été identifiés. Comme pour la base moulurée et désormais pour toutes les assises du monument, la pierre utilisée est un calcaire blanc à grain fin. Compte tenu du retrait de la base moulurée le diamètre externe restitué de cette partie du bâtiment se situe autour de 48 pieds.

Le bloc conservé et les traces lisibles sur le lit d'attente de la troisième assise permettent d'établir que les blocs étaient parfaitement calibrés. Leur profondeur mesurée au centre du bloc est de 0,45 m (1 pied 1/2), leur longueur maximale est de 1,18 m (4 pieds) et leur hauteur est de 0,60 m (2 pieds).

La face de parement (l. : 4 pieds ; h. : 2 pieds) présente une ciselure en  $\pi$  droit, d'une largeur de 0,04 m en haut et de 0,02 m sur les côtés, et d'une profondeur de 0,015 m. L'élévation présentait donc un appareil rectangulaire isodome (rapport hauteur/longueur : 1/2).

La face latérale droite (seule observée) est pourvue d'un cadre d'anathyrose et présente une mortaise coudée permettant de loger la pince à crochet. Cette observation, complétée par les traces observées sur le lit d'attente des blocs de la troisième assise, indique que la quatrième assise a été mise en œuvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, contrairement à la troisième assise.

Le lit d'attente présente un trou de louve, mais on note l'absence de mortaise de logement d'agrafe ou de crampon. On observe une série de traces correspondant à la mise en place de l'assise suivante : trace de sciage et mortaise basse de pince à crochet au droit du joint latéral. Ces traces indiquent que l'on a conservé le même sens de construction pour l'assise suivante, rompant ainsi avec l'alternance observée jusque-là.

#### *Couronnement*

Le couronnement se composait d'une architrave lisse, d'une frise et d'une corniche à modillons, que surmontait une série de masques/acrotères. Les blocs permettent de décrire et de restituer les assises d'architrave, de corniche et d'acrotères mais il n'a été découvert aucun bloc de la frise. L'épithaphe se situait sans doute au niveau des assises d'architrave et de frise.

*Architrave (assise n).* 9 blocs et 4 fragments ont été identifiés. Contrairement aux blocs décrits précédemment qui avaient basculé d'eux-mêmes dans la dépression, ceux-ci y ont été précipités après récupération des agrafes métalliques. La hauteur de chute - hauteur du monument à laquelle s'ajoute la

profondeur du chenal - et le fait qu'ils ont été poussés dans le vide ont entraîné une dispersion importante et certains blocs se sont brisés. Quelques-uns se sont retrouvés pris sous les blocs effondrés de la base, ce qui a limité les observations.

Les blocs sont calibrés. Leur longueur varie d'une extrémité à l'autre en raison de leur forme trapézoïdale : la plus petite de ces mesures vaut 1,03 m (3 pieds 1/2), la plus importante vaut 1,30 m (4 pieds 1/3). Leur profondeur, mesurée au centre du bloc, vaut 0,45 m à 0,49 m. Leur hauteur mesure 0,45 m (1 pied 1/2).

La face de parement, dressée à la gradine sur les 4/5 de sa hauteur, présente une mouluration en partie haute sur le 1/5 restant. Cette mouluration se compose d'un talon droit (h : 4,5 cm ; débord : 4,5 cm) et d'un bandeau lisse (h : 4,5 cm).

Les faces latérales sont pourvues de deux bandeaux d'anathyrose le long des arêtes, et on observe systématiquement au bas de la face latérale droite la mortaise coudée permettant de loger la pince à crochet. On peut ainsi noter que l'assise a été mise en œuvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le lit d'attente révèle la présence systématique des mortaises de scellement des agrafes métalliques. Des traces d'outils, ciseau et taillant droit, nettement visibles autour de ces mortaises correspondent à la récupération des agrafes. En revanche le lit d'attente ne comporte pas de trou de louve et par ailleurs nous n'avons pu mettre en évidence aucune autre trace permettant de restituer le moyen de levage des blocs<sup>42</sup>. Nous n'avons pas observé de trace relative à la mise en œuvre des blocs de l'assise supérieure hormis de toutes petites mortaises (l : 1 cm ; L : 4 cm à 4,5 cm ; p : 5,5 cm à 7 cm), dont nous ignorons l'utilité. Les arêtes non émoussées des mortaises interdisent de les attribuer au logement d'un levier et l'absence de trace de récupération n'incite pas à penser qu'elles aient pu servir au logement de goujons métalliques sauf à imaginer que ceux-ci n'étaient pas été scellés au plomb. Enfin, sur une longueur de 0,075 m (3 pouces) la partie avant des blocs présente une bande érodée qui correspond au retrait de la frise.

*La frise (assise n+1).* Aucun bloc n'a été découvert. Son existence est malgré tout assurée par un détail technique : les lits d'attente des blocs d'architrave ne comportent pas de mortaise basse de pince à crochet alors que les blocs de corniche ont été mis en œuvre au moyen de cet outil. La présence d'une assise intermédiaire au moins est donc certaine. On admet que la frise pouvait avoir une hauteur de 0,45 m (1 pied 1/2), c'est à dire la même hauteur que celles de l'architrave et de la corniche.

Les seuls éléments dont nous disposons concernant cette assise se limitent donc à la trace de la face de parement sur le lit d'attente des blocs d'architrave et aux petites mortaises, décrites ci-dessus, dont nous pensons qu'elles sont liées à la mise en œuvre ou au scellement des blocs de la frise sans pour autant pouvoir préciser leur utilité.

Le fait que les blocs de frise aient été intégralement récupérés et le fait qu'ils aient été mis en œuvre d'une façon différente de celle des autres blocs du monument invitent à penser qu'ils étaient réalisés dans un matériau différent, peut-être en marbre.

*La corniche (assise n+2).* 2 blocs et 29 fragments appartenant à la corniche ont été identifiés. Un des blocs se trouve au fond du chenal, l'autre repose sur l'effondrement de la base. Cette observation permet d'imaginer que lors de la récupération du métal dans la construction, certains blocs de corniche n'ont pas été précipités dans le chenal de crue, mais peut-être simplement retournés sur le sommet du monument. Parmi les fragments, un élément résulte de façon certaine d'un débitage ; les autres sont de petits fragments du décor sculpté de la corniche.

Les deux blocs sont de taille identique. Leur profondeur mesure 1,04 m (3 pieds 1/2). Leur longueur varie du fait de leur forme trapézoïdale : entre 1,25 m en façade et 1,05 m au revers. Leur épaisseur vaut 0,45 m (1 pied 1/2).

42. Nous n'avons en effet observé ni trace de tenons de bardage, ni mortaise de griffe ; des élingues ont pu être utilisées.

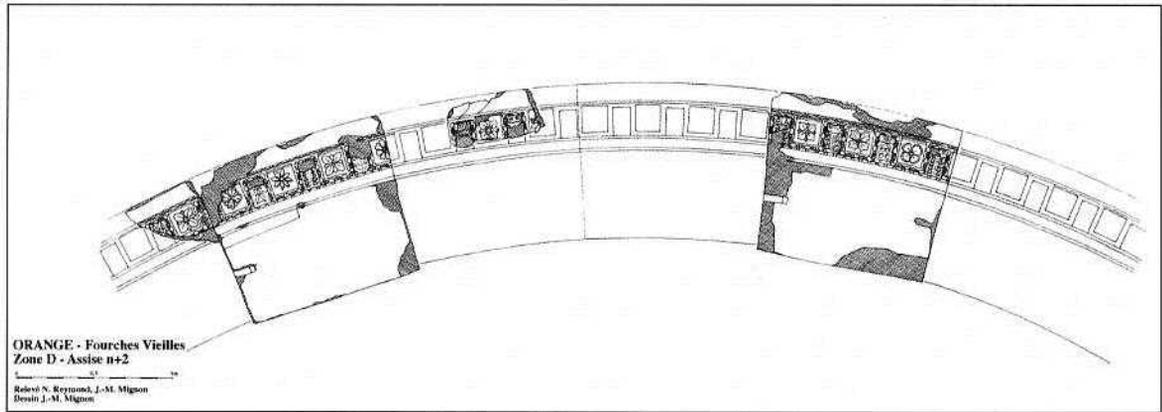


Fig. 13. Plan d'assemblage de la corniche du mausolée D.

La face de parement présente une mouluration et un décor sculpté. Se succèdent un filet (l. : 1 pouce), un talon droit (l. : 2 pouces ; h. : 2 pouces), une série de denticules (h. : 2 pouces ; l. : 1 pouce 1/2 ; débord : 1/2 pouce), une série de modillons (h. : 4 pouces ; débord : 7 pouces ; l. : 4 pouces ; espacement : 8 pouces) que surmonte un larmier orné de caissons couronnés d'oves et de fers de lance et ceint d'un rang de perles et pirouettes (h. : 3 pouces ; débord par rapport au modillon : 1 pouce), puis un filet (l. : 1/2 pouce ; h. : 1/2 pouce), enfin une doucine droite (h. : 3 pouces ; l. : 4 pouces) surmontée d'un bandeau lisse (h. : 2 pouces). Les modillons sont ornés de feuilles d'acanthe. On dénombre trois décors différents qui se répètent toujours dans l'ordre suivant : une feuille complète, deux demi feuilles et une feuille cernée par deux demi feuilles. Les caissons sont ornés de fleurons. Les blocs et fragments découverts permettent de distinguer au moins huit modèles différents, qui se répartissent sans ordre apparent entre les modillons.

Les faces latérales présentent un cadre d'anathyrose peu marqué et, au bas de la face latérale gauche, la mortaise coudée permettant de loger la pince à crochet indiquant que l'assise a été mise en œuvre dans le sens des aiguilles d'une montre.

Les lits d'attente n'ont pu être observés du fait de la position renversée des blocs. À partir des faces latérales, on note toutefois la présence de mortaises de scellement d'agrafes métalliques pour lesquelles des traces de récupération sont nettement visibles.

Le lit de pose d'un des blocs présente une engravure longue de 52 cm, large de 0,05 cm à 0,07 cm et profonde de quelques millimètres qui paraît correspondre à la tranche de la plaque de marbre de l'épithaphe. Cette observation permet de proposer pour l'emplacement de l'épithaphe les assises d'architrave et de frise.

Sur la base des observations relatives aux dimensions des blocs et principaux fragments, à leur localisation, à la répétition systématique du décor des modillons nous avons proposé une restitution d'assemblage de 4 blocs de corniche (fig. 13).

*L'épithaphe (assises n et n+1)*<sup>43</sup>. L'épithaphe est inscrite sur une grande plaque de marbre blanc, qui mesure 1,48 m (5 pieds) de long, 0,88 m (3 pieds) de haut, et de 0,045 à 0,085 m d'épaisseur, et dont la surface est très légèrement arquée pour épouser la courbure du monument. La plaque fait partie des blocs précipités au fond du chenal lors du pillage du métal contenu dans la construction. Elle était fixée au moyen de tenons métalliques dont les mortaises de scellement sont visibles sur les tranches et au revers

43. Nous avons choisi de nous limiter ici à la présentation des caractéristiques dimensionnelles et techniques de l'épithaphe dans la seule optique de la restitution architecturale du mausolée. Pour plus d'informations nous renvoyons le lecteur à : V. FAURE, J. GASCOU, J.-M. MIGNON, J. PLANCHON, S. ZUGMEYER, « Un sévir augustal d'Orange et de Lyon », *RAN* 32 (1999), p. 21-30.

de la plaque en partie supérieure et sur les côtés. La localisation de la plaque à l'ouest du monument, sa hauteur et l'encoche visible sur le lit de pose d'un des blocs de corniche nous invitent à placer l'inscription du côté de la Voie d'Agrippa au niveau de l'architrave et de la frise.

*Les masques/acrotères (assise n+3)<sup>44</sup>*. Parmi les blocs effondrés, on dénombre 3 masques/acrotères et 3 fragments. Deux masques étaient très fragmentés du fait de la hauteur de chute et de leur fragilité.

Leurs dimensions sont comparables. Le socle de base mesure 0,65 m de longueur, 0,38 m à 0,45 m de largeur et 0,11 m de haut. Le masque mesure 0,73 m de haut, pour une largeur maximale de 0,60 m et une épaisseur de 0,10 m qui s'amenuise vers la bordure. Au revers du visage, on observe une partie arrondie et convexe plus épaisse.

Les faces de parement présentent des masques de cyclope, d'Hercule et de Bacchus. Deux des fragments sont attribuables avec certitude à un second masque d'Hercule.

Au dos, on peut observer deux mortaises de scellement sur chaque petit côté du socle qui servaient à fixer l'acrotère au moyen d'agrafes métalliques. Seul le relevé des lits d'attente des blocs de corniche et des mortaises de scellement permettra de déterminer la position exacte des acrotères.

## Conclusion

Les données présentées ci-dessus, concernant l'architecture du monument, permettent de proposer une restitution globale de son élévation (fig. 14). La hauteur du mausolée demeurant une des principales inconnues, nous avons choisi de lui donner une hauteur égale à son rayon, soit environ 25 pieds ou 7,35 m, ce qui conduit à restituer 9 assises à bossage pour l'élévation courante. Nous avons donné à la frise la hauteur de l'architrave, qui est également celle de la corniche (1 pied 1/2), et choisi de disposer un total de huit masques/acrotère sur le pourtour du couronnement, rappelant ainsi le découpage du plan en huit secteurs identiques.

Pour la hauteur du monument nous avons appliqué à la façade un rapport hauteur/diamètre de 1/2, par comparaison avec le tombeau de *Caecilia Metella*<sup>45</sup>, dont la partie circulaire présente à peu près cette proportion. Toutefois, d'autres monuments, appartenant au même type des tombeaux en forme de tumulus paraissent moins élevés, tel le tumulus de « Torre di Micara », le « Casal Rotondo »<sup>46</sup>, ou le tombeau de *Munatius Plancus*<sup>47</sup>.

Pour le sommet du mausolée, notre restitution ne va pas au-delà de la disposition de huit masques/acrotères sur le pourtour de la corniche même si la référence aux monuments italiens cités précédemment invite à restituer un terre et un parapet circulaire limitant le cône de terre. Pour l'heure, l'absence totale de témoins de ce dispositif a orienté notre travail vers une version simplifiée. En revanche, l'existence au centre du monument d'un noyau de maçonnerie correspondant à l'intersection des refends pourrait conduire à la restitution d'un signal marquant le centre et le sommet de l'édifice. Un fragment de main sculptée en ronde-bosse à échelle 1/1, pourrait constituer l'amorce de la restitution d'une statue représentant le défunt placée au point culminant du mausolée.

## Interprétation et datation

Grâce à la qualité exceptionnelle des vestiges, il nous a été possible de proposer une restitution assez complète de l'architecture de cet ensemble funéraire. Nous sommes en effet à même de nous représenter

44. Comme pour l'épithaphe, nous nous limiterons ici à la présentation des caractéristiques dimensionnelles et techniques des masques/acrotères dans la seule optique de la restitution architecturale du mausolée. Pour plus d'informations Voir *op. cit.*, *supra*, n. 11), p. 164-165 et p. 190-191, fig. 26 à 28b.

45. Voir restitution axonométrique de M. Eisner, in P. GROS, *op. cit.* (*supra*, n. 27), p. 429, fig. 515.

46. Voir restitution axonométrique de M. Eisner, in P. GROS, *op. cit.* (*supra*, n. 27), p. 425, fig. 506.

47. Voir restitution axonométrique de R. Fellmann, in P. GROS, *op. cit.* (*supra*, n. 27), p. 428, fig. 513.

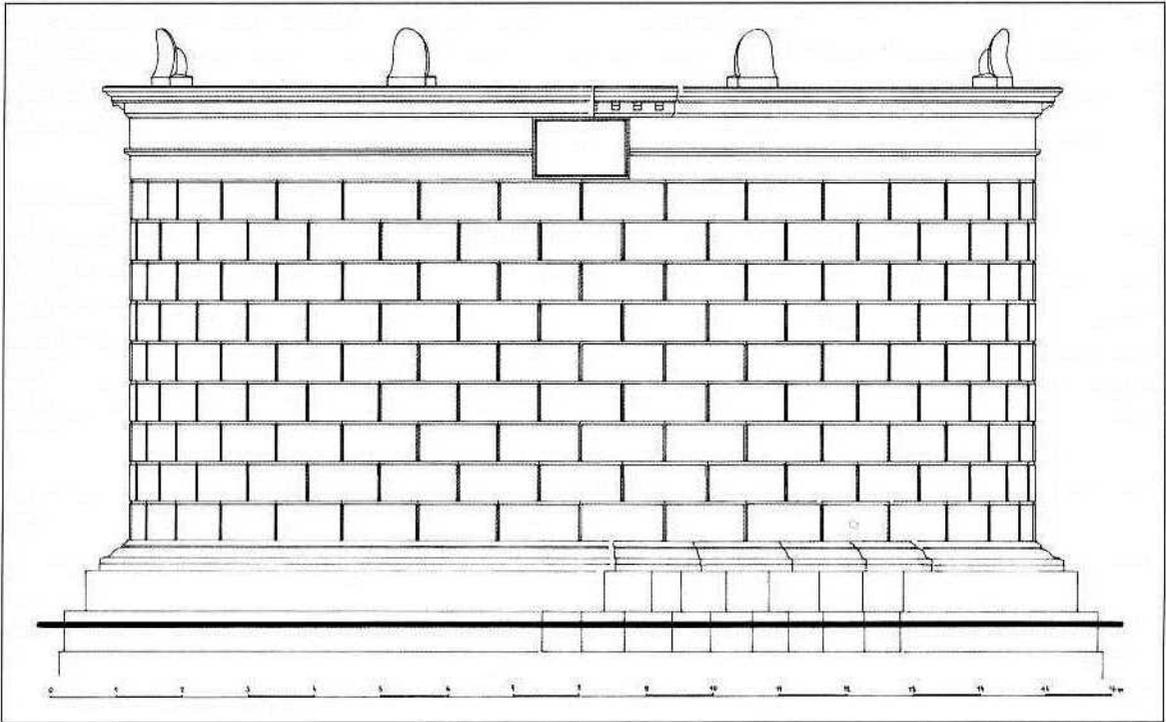


Fig. 14. Élévation restituée du mausolée D de *Titus Pompeius Phrixus Longus*.

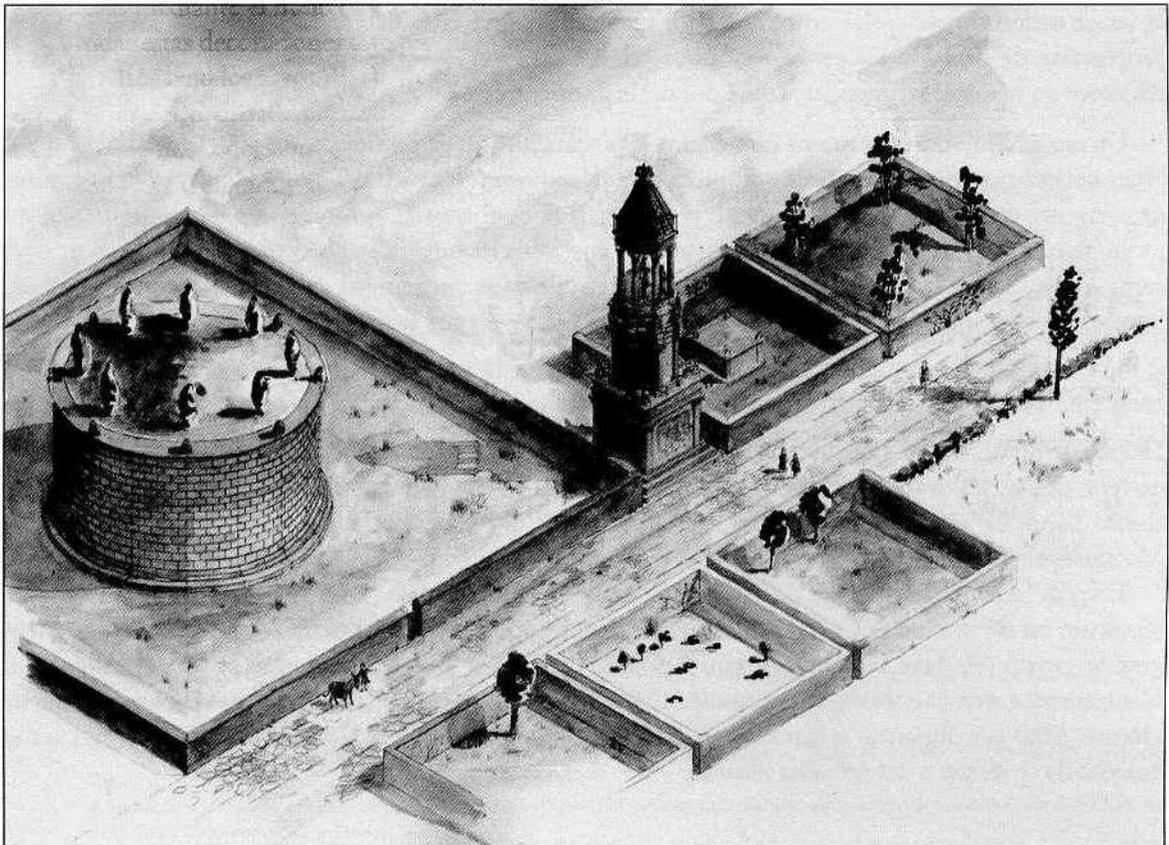


Fig. 15. Vue axonométrique de la nécropole de Fourches-Vieilles.

l'enclos aux vastes proportions et sa clôture avec son parement en *opus vittatum* et ses chaperons en grand appareil. Nous pouvons également apprécier la sobriété et la majesté du mausolée avec ses acrotères et son inscription sur marbre, visibles depuis la Voie d'Agrippa, même si nous ignorons la hauteur de la construction et la nature de sa couverture, qui se terminait peut-être par un tertre, rappelant les *tumuli* primitifs.

Les vestiges traduisent une grande maîtrise de la construction, de sa conception jusqu'à son exécution. Les fondations, la taille des blocs et leur mise en œuvre, la réalisation des moulures, témoignent du soin et de l'adresse apportés à l'édifice. Il en va de même de la sculpture des masques/acrotères dont la grande qualité alliée à l'accentuation du relief en permettaient l'identification aisée malgré leur position élevée et le retrait du monument par rapport à la voie (environ 10 m). L'inscription sur marbre se singularise également par sa netteté, sa finition parfaite, et par la qualité du marbre qui en garantissaient une lecture claire. Ces considérations invitent à imaginer que des moyens financiers importants ont été investis dans cet ensemble funéraire.

À l'opposé nous devons mesurer combien ces vestiges sont malheureusement muets pour ce qui concerne leur essence même. Nous ne savons rien de l'emplacement de la sépulture proprement dite. L'édifice ne paraît pas avoir abrité de chambre funéraire, ce qui indique que la sépulture, sans doute une urne cinéraire, était noyée dans la construction ou éventuellement placée dans un *loculus* aménagé à l'intérieur du noyau central. Par ailleurs, l'enclos a pu accueillir d'autres sépultures dont la crue a effacé toute trace.

L'absence de témoins relatifs à la période d'établissement et d'utilisation de la concession funéraire interdit toute datation précise. Nous devons nous en tenir aux conclusions de l'étude de l'épigraphie qui, basées sur la graphie des lettres et sur la dénomination de la colonie romaine de Lyon, conduisent à placer la construction du mausolée entre la fin du règne d'Auguste et le début du règne de Claude<sup>48</sup>. Cette proposition de datation s'accorde avec l'architecture du monument qui ne peut être envisagée sans la référence au mausolée d'Auguste, édifié durant le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Un espoir demeure néanmoins car l'enclos n'a été exploré qu'en partie. D'une part, le prélèvement des blocs devrait permettre leur étude complète et la découverte éventuelle de nouveaux blocs et fragments de sculpture enfouis plus profondément, d'autre part la poursuite de la fouille archéologique au sud du monument devrait conduire à la découverte d'un ensemble de nouveaux blocs puisque le chenal de crue cerne les deux tiers sud du monument. Enfin, la fouille de la partie nord de l'enclos devrait révéler des traces d'occupation de l'enclos puisqu'il semble que la crue n'a pas détruit cette partie.

## Conclusion

Le secteur de nécropole découvert se caractérise par la juxtaposition d'ensembles funéraires de taille et de type très variés, traduisant des niveaux économiques différents, mais appartenant malgré tout à des classes aisées. Ce qui permet de penser que la nécropole qui se développait au Nord de l'Arc accueillait une catégorie sociale privilégiée.

Il serait cependant illusoire de croire que l'appartenance à une classe sociale induise un type de sépulture ou de monument particulier. En effet, tout oppose les deux mausolées retrouvés malgré leur grande proximité, dans le temps et dans l'espace. Le faste et l'ostentation caractérisant le monument C contrastent avec la sobriété du mausolée D, construit en retrait de la voie derrière de hauts murs de clôture. Mais ces disparités reflètent sans doute davantage les goûts et la personnalité du défunt ou sa volonté de se référer à des modèles illustres.

48. Cf. V. FAURE *et al.*, *op. cit.* (*supra*, n. 43).